

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat, pour l'homme d'affaires, de profession, le commis et l'ouvrier.

Le Canada

Livraison à domicile dans tous les endroits de la ville et de la banlieue. Pour service régulier, téléphonez à MAIN 7697.

VOL. XVII — No 52. TRES CHAUD ET ORAGES EN CERTAINS ENDROITS MONTREAL, JEUDI 5 JUIN 1919. MIN. 72 ; MAX. 90.

LES SPARTACISTES PREPARENT UN NOUVEAU SOULEVEMENT

Les meurtriers de Liebknecht se sont évadés à cause de la négligence du gouvernement. — Irrités les spartacistes veulent renverser le ministère.

(Câble de la Presse Associée)

Berlin, 3 — On a appris de bonne source que non seulement le lieutenant Kurt Vogel coupable du meurtre de Liebknecht, s'est évadé de prison au moyen d'un faux billet de passe et s'est enfui en Hollande au moyen d'un faux passeport, mais que le capitaine Heitz von Pflug-Hartung et le lieutenant Liebm, coupables de la même accusation, se sont aussi évadés en même temps et de la même manière.

La fuite des deux derniers officiers n'a pas été annoncée dans les journaux allemands dans la crainte que cette nouvelle cause un soulèvement grave contre le gouvernement. Le peuple est aigri du relâchement des autorités qui a permis à Vogel de s'enfuir.

On sait que le gouvernement se prépare secrètement et tranquillement à combattre un violent soulèvement des Spartacistes, commencé probablement à cause de la fuite des officiers coupables ou mieux encore à cause du résultat des négociations de la paix, mais qui sera un autre attentat pour renverser le gouvernement.

On s'attend à ce que le centre de la révolte sera à Berlin et que les principaux points d'attaques seront le bureau du chancelier et celui des Affaires étrangères. On a déjà commencé à protéger ces édifices.

La situation politique soulevée par les activités spartacistes est devenue plus tendue depuis la découverte du corps de Rosa Luxemburg et de la manière dont Gustav Noske, le ministre de la défense en a ordonné le transport à Sossens, à 22 milles au sud de Berlin. En donnant cet ordre, le ministre méconnaissait la loi qui veut que le coroner soit averti et le corps placé à la morgue municipale.

L'autopsie devait avoir lieu ce matin, mais fut remise à plus tard parce qu'un accident d'automobile retarda le coroner et les témoins importants comme ils se rendaient à Sossens.

ON FAIT CIRCULER LE TRAITE

Copenhague, 4 — Le gouvernement allemand fait circuler dans les pays neutres avoisinant l'Allemagne le texte complet des termes de la paix. Les volumes donnant un texte allemand, français et anglais du traité, sont répandus dans les librairies scandinaves. Ils ont été publiés par l'imprimerie allemande de l'Amirauté. Le texte est fait suivant une copie exacte de l'original transmise aux délégués allemands. Il est imprimé d'après le système photo-lithographique. Le livre a 415 pages.

FORTE OPPOSITION AU BILL DES SUBSIDES AU SENAT

(Tribune de la presse)

Ottawa, 4 — La loi d'immigration a été lue pour la troisième fois au Sénat, aujourd'hui. L'amendement à l'article trois, présenté par le sénateur Bradbury a été rejeté. Cet amendement défendait expressément l'immigration des pays considérés lors de la signature du traité de paix. Le vote a été de 25 à 19, la majorité croyant que la question est réglée par l'article 13 de la loi, qui laisse au ministre le soin de trier les immigrants désirables ou non désirables.

Le Bill des Subsidés du Gouvernement a rencontré beaucoup d'opposition. Le sénateur Bostock dit que ce bill comporte des dépenses formidables que le Sénat ne devrait pas laisser passer sans plus de détails. On demande des millions pour les édifices publics; 28 millions pour les pensions; 11 millions pour les améliorations aux chemins de fer; 25 millions pour aider à la construction de maisons et d'autres sommes très importantes pour le rétablissement des soldats et leur réadaptation à la vie civile. Toutes ces dépenses sont énormes et toutes devraient être discutées à fond et dans tous les détails.

On demande aussi des dépenses pour l'immigration à une époque où l'immigration est nulle et le sénateur Bostock croit que le bill du rétablissement sur les terres offre des dangers, non seulement pour le trésor, mais pour les soldats qu'on veut ainsi éliminer.

Le sénateur Ross croit que les 25 millions destinés à la construction de maisons devraient se trouver dans un projet de loi séparé et ne pas faire partie des subsidés.

En tous les cas il est opposé aux prêts de cette nature par le gouvernement. C'est une intervention dans le métier du bâtiment et cela ouvre la porte à toutes les extravagances. Le Bill du rétablissement des Soldats aurait dû former, lui aussi, l'objet d'une mesure spéciale.

Le sénateur Fowler dit que c'est une honte de voir le projet de subsidés contenir des dépenses aussi exagérées. Le projet de construire des maisons pour le peuple est le plus absurde que le parlement ait jamais conçu. Il croit que l'auteur de ce bill devrait subir un examen par un spécialiste de maladies mentales.

Le sénateur Turriff critique le projet qui augmente le nombre des commissaires du service civil et leurs salaires. D'après lui une commission peu nombreuse vaudrait mieux. Le service civil, c'est-à-dire les employés, demandent d'être représentés dans cette commission mais il ne voit pas de raisons pour tenter de gouverner le pays. Un des fonctionnaires de l'Association a récemment écrit une lettre demandant si les membres du gouvernement devenaient fous individuellement aussi bien que collectivement. Cet employé aurait dû être immédiatement remercié de ses services. Le sénateur ne veut pas non plus de représentants de soldats revenus du front dans la Commission, car ils ne sauraient être mieux traités que maintenant s'ils étaient représentés par une demi-douzaine de soldats.

Le sénateur Schaffner croit que les projets de construction de maisons et de routes avaient été présentés pour donner du travail aux soldats revenus mais comme ceux-ci ne veulent pas s'occuper de ce genre de travaux la dépense est inutile.

Le sénateur Loughheed dit que le Sénat ne peut pas supposer que la Chambre n'a pas suffisamment considéré et étudié son Bill des Subsidés. Les projets de démolition et de reconstruction sont absolument nécessaires et découlent directement de la guerre. Les dépenses en édifices publics sont nécessaires parce que, depuis 5 ans, on n'a rien construit et réparé sauf des réparations temporaires. Quant au projet de construction de maisons il s'agit simplement d'un prêt aux provinces. Le Dominion ne dépense pas un sou mais fait des avances aux provinces qui remboursent intégralement. Le rétablissement des soldats fait partie de la démolition et le sénateur ne voit pas nécessaire de donner plus d'explications. Les pensions, les améliorations aux chemins de fer et l'établissement des soldats sur les terres sont autant de projets absolument nécessaires.

Les subsidés ont subi leur troisième lecture puis le Sénat s'est ajourné à jeudi.

LES FRANÇAIS APPUIENT LE NOUVEAU PRESIDENT DORDEN

(Câble de la Presse Associée)

Berlin, 3 — Des dépêches reçues de Francfort au sujet de la formation d'un gouvernement provisoire pour la république rhénane à Wiesbaden disent que le gouvernement a installé ses quartiers-généraux dans l'édifice du bureau d'administration provinciale. L'administration se compose du docteur Dorden, chef du gouvernement; de Klaus Kraemer, un professeur de grammaire et du capitaine Krekel, officier provincial. Ils ont été reçus froidement, dit la dépêche, mais ne furent pas attaqués parce qu'ils étaient accompagnés par des officiers français.

Kraemer et Krekel ne sont pas connus à Berlin, et les trois organisations ouvrières dont les noms étaient écrits sur la proclamation ne sont pas connus dans les cercles ouvriers. Les organisations, comme on le croit, ont été formées pour la circonstance et d'après ce qu'on annonce du Rhin, les vrais organisations ouvrières sont déjà en grève et tiennent des assemblées pour protester contre la république. Les ouvriers de Ludwigshafen ont protesté ouvertement et les citoyens de Coblenze se sont soulevés contre le mouvement.

AUCUN CONS-PIRATEUR N'AVE ETE ARRETE

(Dépêche de la Presse Associée)

Washington, 4 — Malgré que tous les agents et détectives du département de la justice soient sur pied et travaillent activement à rechercher les anarchistes qui, durant la nuit de lundi, ont placé des bombes dans huit villes, aucune arrestation importante n'a été faite, d'après ce qui a été su à Washington.

Plus de 60 suspects sont surveillés dans les diverses parties du pays, mais aucune information n'indique la capture des conspirateurs.

REFUS AMERICAIN AU MEXIQUE

(Câble de la Presse Associée)

Nogales, Ariz., 4 — Une information authentique a été donnée aujourd'hui par les autorités fédérales que le gouvernement mexicain n'aurait pas la permission de transporter des troupes fédérales mexicaines à travers le territoire américain pour combattre les troupes de Villa à Chihuahua.

UN AMERICAIN EST TUE

Nogales, 4 — Les Indiens Yaqui dans le district minier Lacolorada de Sonora, Mexique, terrorisent cette ville, suivant des dépêches reçues ici aujourd'hui.

Un autre meurtre a été annoncé aujourd'hui: celui de Charles W.P. Tervots, ingénieur de mines, employé par la compagnie American Mining and Smelting.

ELECTIONS A L'ILE DU PRINCE EDOUARD

(Dépêche de la Presse Associée)

Charlottetown, 4 — L'un des ouvriers de cette ville convoquera une convention demain pour nommer deux candidats ouvriers pour les élections provinciales, cet été. Les libéraux et conservateurs ont déjà nommé chacun deux candidats pour les premiers, C. G. Duffy et E. T. Higgs, et pour les seconds, James Paton et P. S. Brown, ex-maire.

LES METALLURGISTES LUTTENT TOUJOURS

(Dépêche de la Presse Associée)

Toronto, 4 — Peu ou très peu de changement s'est produit aujourd'hui dans la situation ouvrière. Les ouvriers métallurgistes sont encore confiants et espèrent obtenir leurs demandes d'une semaine de 44 heures, du contrat collectif et la reconnaissance du conseil des Métallurgistes, malgré que l'association des employeurs ait refusé de négocier davantage avec eux jusqu'à ce qu'ils retournent à l'ouvrage.

On croit qu'ils tenteront à l'assemblée régulière du district de Toronto du conseil des Métiers, demain soir, de demander un vote de toutes les unions de Toronto sur la question d'une grève générale. Mais ceci est très peu probable à cause de la fin subite de la grève de sympathie.

UN TRAIN DERAILLE DANS LE VERMONT

(Dépêche de la Presse Associée)

Bethel, Vermont, 4 — Seize personnes ont été blessées, mais pas sérieusement, d'après ce que disent les médecins, quand la dernière voiture du train New England States Limited est tombée en bas de la voie du Central Vermont, près des South Royalton, aujourd'hui. Les blessés ont été conduits ici, et le train, qui est parti de Boston sur la voie Boston and Maine à 9 heures a.m. pour Montréal, a continué son trajet. L'accident, dit-on, a été causé par l'extension des rails par la chaleur. Le trafic sur la voie unique a été arrêté durant 3 heures.

La voiture d'arrière du train de six wagons a parcouru 300 pieds en dehors de la voie et est tombée ensuite à l'envers tout près de la White River. Il y avait 50 passagers dans ce wagon.

ARRIVEE DU CORSICAN

Québec, 4 — Deux paquebots, le "Empress of Britain" et le "Corsican" ont accosté ici ce soir, le dernier à 9 heures 15 et le premier à 10 heures 20. L'"Empress" transportait 2851 militaires dont 145 officiers et 2706 soldats. Très peu de soldats sont débarqués ce soir. Parmi les troupes, il y a le 44^e bataillon et quelques soldats de St-Jean, N.B., dont 34 officiers et 1010 soldats, 4 officiers et 120 soldats de Montréal, deux officiers d'Halifax, et un autre pour Moncton.

Le "Corsican" ne transportait que des passagers ans ce port car il a débarqué les soldats de Terrebonne à St-Jean, capitale de cette île.

LE "MEGANTIC" EST ARRIVE A QUEBEC

Québec, 4 — Le "Megantic" de la ligne White Star du Canada qui a été retenu à la station de quarantaine de la Grosse Ile, lundi pendant la nuit à cause d'un cas de picote, est arrivé ce soir après-midi ayant à bord 1647 passagers dont 83 officiers et 1083 soldats.

Le délai à la grappe 123456789050 du 44^e bataillon de la Grosse Ile a été causé par un cas de picote diagnostiqué par le docteur de la Quarantaine qui ordonne de le vacciner.

Après avoir débarqué des passagers et soldats ici, le "Megantic" est parti pour Montréal.

PHARAOH
LE CIGARETTE EXCEPTIONNEL
3 pour 25

DES RUMEURS DE DEFAITE DANS LES COULOIRS DU PARLEMENT

On dit que le gouvernement d'union verra la défaite de près, s'il ne succombe pas lors du vote du bill des chemins de fer. — Le cas de M. Allyn Taschereau.

(Tribune de la presse)

Ottawa, 4 — La discussion sur le bill des chemins de fer a soulevé un débat très long, très animé par moments, malgré la chaleur suffocante.

Presque tous les orateurs qui ont pris part au programme sont des Ontariens. Au fond de toute cette discussion il y a le principe des intérêts populaires et celui des privilèges particuliers. D'autres ont pris la part des intérêts populaires.

Il y a des rumeurs dans les couloirs à l'effet que le gouvernement va être battu sur un des amendements qu'il supporte. La discussion menace de se prolonger pendant quelque temps encore. Le débat devra être ajourné. Il y a d'autres amendements qui seront proposés avant que la question soit définitivement réglée.

Au commencement de la séance, M. Murphy s'est intéressé au cas de M. Allyn Taschereau, pendant quelque temps enregistré pour le district de Québec, sous la loi du service militaire.

LA SEANCE

Le cas de M. Allyn Taschereau, ancien registraire du district de Québec pour fin de la loi du service militaire, a été soulevé à la Chambre aujourd'hui. En réponse à une question de M. Murphy, l'hon. M. Meighen a déclaré qu'il y avait une affaire d'administration des agents publics au fond de cette affaire.

M. Murphy. — "Y a-t-il eu des instructions de données pour le traduire en loi?"

M. Meighen. — "Oui."

M. Murphy. — "Pourquoi n'a-t-il pas encore été traduit en cour?"

M. Meighen. — "Le représentant du gouvernement a demandé l'émission d'un mandat, mais le magistrat à Québec a refusé. Tous les renseignements concernant cette affaire ont été transmis au procureur de la province, le priant de prendre les mesures nécessaires dans l'intérêt de la justice."

En passant à l'ordre du jour, le Dr Clark demanda au premier ministre s'il était vrai que le bill de franchise électorale serait remis à la prochaine session. Dans ce cas, il suggéra que le cabinet étudie la représentation proportionnelle.

Sir Robert Borden promit de donner à cette question toute la considération requise.

L'honorable Charles Murphy demanda au premier ministre s'il avait des renseignements à donner à la députation concernant les grèves.

Le premier ministre déclara qu'il n'avait rien à ajouter aux déclarations faites par M. Meighen lundi soir.

L'honorable D. D. McKenzie demanda s'il était vrai que les hommes des chemins de fer ont été appelés à servir de médiateurs.

Le premier ministre répondit qu'il avait appris que les grandes unions de cheministes de fer avaient offert d'agir comme médiateurs. Il ignore si leurs services ont été acceptés et s'ils sont déjà à l'œuvre.

Une grande partie de la séance a été prise par la discussion du bill de la consolidation des chemins de fer, particulièrement les clauses qui se rapportent au contrôle municipal des chemins de fer.

M. Mowatt fit remarquer que le Sénat avait jugé à propos de changer la clause du bill de manière à favoriser un groupe de compagnies électriques. Cet amendement n'est pas renvoyé, il doit se former une compagnie à capital de plusieurs millions qui aura le droit d'exploitation dans toutes les provinces du Dominion.

Sur cette question il s'est élevé un débat très animé par moments. Il est facile de voir que les intérêts financiers sont en jeu.

LA SECTION DE LA SARRE SERA PEUT ETRE CHANGEE

Le conseil des Quatre discute les contre-propositions allemandes sur les termes de la Sarre et de la Silésie. — Les Américains d'Arkangel ont commencé leur retour.

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 4 — La Presse Associée a publié ce soir le rapport suivant:

Comme le gouvernement allemand, le gouvernement autrichien n'est pas satisfait des termes du traité des puissances alliées et associées et qui, d'après un journal responsable de Vienne ne sont pas acceptables.

Cependant, contrairement à la population allemande, les autrichiens ne se sont pas soulevés, qu'ils n'attendaient pas des termes faciles, et sont prêts à accepter les conditions exigées pour imposer la paix à l'ancien empire qui ne deviendra pas le traité qu'un simple état intermédiaire. Tout de même, on est d'opinion en Autriche que les termes sont basés sur la force et non sur les quatorze points du président Wilson.

A Paris, le conseil des Quatre continue à discuter les points soulevés par les contre-propositions allemandes sur les questions territoriales et de réparations. Des experts ont été appelés devant le conseil et on croit dans les milieux officiels de Paris que des modifications seront peut-être faites aux termes originaux du traité et particulièrement sur le bassin de la Sarre et la Silésie.

Le conseil a aussi examiné la plainte de l'Allemagne qu'elle était laissée sans navires marchands et qu'elle ne pouvait reprendre son commerce et par là payer les indemnités demandées.

On croit que le conseil rendra une décision promptement sur les questions soulevées, vu la situation de l'Alle-

magne. On rapporte que Herr Noske, ministre allemand de la défense, a visité les forts de la côte et a ordonné aux garnisons de se tenir prêtes à tout événement.

Un appel au peuple par les magistrats de deux cents municipalités allemandes représentant près de la moitié de la population allemande, a été signé. Il demande "une paix de justice" basée sur les quatorze points de Wilson et proteste contre la continuation du blocus contre l'Allemagne.

Apparemment, la république rhénane sous la présidence du Dr Dorden a été fermement établie à Wiesbaden avec l'aide des officiers français. Une dépêche de Berlin dit que malgré que Dorden et ses co-administrateurs aient été reçus froidement, ils n'ont pas été molestés par la population à cause de la présence d'officiers français qui ont ordonné que les instructions de Dorden soient obies.

Les dépêches bolchevistes annoncent que l'autonomie du Monyol a été proclamé par un congrès convoqué par le général Semenov, le chef cosaque et que Semenov a été nommé "grand-duc du Mongol".

On annonce que les Bolchevistes ont entrepris une contre-offensive heureuse contre les Esthoniens et les autres troupes qui s'avançaient contre Petrograd.

Le premier contingent des troupes américaines sur le front d'Arkangel s'est embarqué pour l'Amérique. Ils forment le tiers des troupes complètes américaines d'Arkangel. Les autres s'embarqueront dès que les transports pourront effectuer leur retour.

Le meilleur usage de SNAP



meilleur que le savon, car il enlève les taches vite et aisément.



Magasins

FASHION-CRAFT

SI vous n'avez pas encore porté nos habits, vous ne devez cependant pas ignorer le plaisir particulier que comporte un vêtement qui donne réellement satisfaction.

C'est ce que nous pouvons vous procurer.

MAX BEAUVIS LIMITÉE
219 rue St Jacques Montreal
Partie Ouest 463 rue St Catherine O. A.A. Roy 469 St Catherine E.

LA NOUVELLE DU TRAITE LES LAISSE INDIFFERENTS

Les Autrichiens n'ont fait aucune manifestation. — Ils s'attendaient à la sévérité des clauses.

(Câble de la Presse Associée)

Vienne, 3 — Les premières nouvelles annonçant que le traité de paix réduisait les frontières de l'ancien empire puissant d'Autriche sont arrivées à dix heures hier soir à Vienne par voie d'Amsterdam et le texte officiel du traité en allemand est arrivé à 10 heures ce matin.

Les nouvelles se répandirent dans toute la ville, mais elles firent peu d'impression sur le peuple. Les journaux ont peu commenté le traité. L'éditeur Benedike du "Neue Fri Presse" a reçu la nouvelle à sa résidence de campagne, peu de temps après qu'elle fut connue à Vienne, mais il ne se rendit pas à la capitale pour écrire un article sur ce sujet. L'éditeur du "Arbeiter Zeitung" cependant a écrit, en page de rédaction, un article sur le traité et se mis au lit à minuit comme il en a l'habitude.

Dans le salle de rédaction du "Telegraph" il n'y avait qu'un rapporteur cherchant en vain d'avoir la communication téléphonique avec les journaux de la ville pour annoncer les termes du traité. Il n'y avait pas de foule dans les rues. L'Autriche était prête à recevoir toutes les conditions et s'attendait à la nouvelle fixation de ses frontières. La paix offerte à l'Autriche est, d'après eux, basée sur la force et non sur les quatorze points de Wilson. Dans divers quartiers, on croit que c'est une cause de troubles pour l'avenir et surtout pour les populations allemandes de donner du terrain aux Tchèques.

Les journaux de cet après-midi protesteront contre ce fait, mais l'Autriche, comme l'a dit le président Zeits, a surtout besoin de l'aide financier qui aidera à sa subsistance.

DEPUIS L'ARMISTICE, 170,000 SOLDATS CANADIENS SONT REVENUS

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 4 — Un sommaire des départs du mois de mai démontre que 1866 officiers, 231 gardes-malades, 12 cadets et 41,147 soldats sont partis pour le Canada. Depuis l'armistice près de 8,000 officiers et gardes-malades et 160,275 soldats sont partis.

LE R-34 S'APPRETE A PARTIR

Londres, 4 — Les derniers préparatifs à l'envolée transatlantique du dirigeable anglais R-34, sont faits à North Berwick, suivant l'Evening Star et on croit que le ballon partira la semaine prochaine.

Une escouade de mécaniciens ont déjà quitté l'Angleterre pour Atlantic City, N. J., où le dirigeable atterrira probablement.

L'INVITE DES CANADIENS

Londres, 4 — Le Prince de Galles dinera la semaine prochaine au club des officiers canadiens à Chesterfield Gardens.

SIR GEORGES PERLEY REVIENDRA

Londres, 4 — Sir Georges Perley partira au commencement de juillet pour le Canada. La presse a dit récemment que M. Huntley Drummond prendrait probablement sa place.

Londres, 4 — Les Canadiens se réuniront prochainement en l'honneur du Général Turner.

UN APPEL EST REFUSE

Londres, 4 — Le conseil privé a refusé aujourd'hui un appel dans la cause de Baldwin versus O'Brien et le C. P. R. versus Walker.

CANADIEN DECORE

Londres, 4 — Parmi les décorations accordées pour service au nord de la Russie le major L. H. Mackenzie a reçu la médaille D. S. O. Il est du régiment de la Nouvelle-Ecosse.

Chronique des Sports

NATURAL BRIDGE BAT ROAMER A BELMONT PARK, Hier

VICEROY, APPARTENANT A SA MAJESTÉ, VAINQUEUR A EPCSON

Le descendant de Knight Errant, qui en était à sa première épreuve cette année, cause un grand désappointement lorsqu'il se fait battre par Natural Bridge dans la course du "Douglaston Handicap". — Deux victoires pour Rice.

PLUSIEURS SURPRISES

A LA PISTE DE LATONIA
Freecutter défait The Porter dans la course de l'Inaugural handicap, et Mickey Moore établit un nouveau record en parcourant quatre furlongs et demi en .53 2-5. — Basil vainqueur du "Covington" à plus de 57 pour 1.

A BELMONT PARK

New-York, 4. — Natural Bridge, de l'écurie W. R. Coe, piloté par le jockey Myer a causé toute une surprise lorsqu'il a battu Roamer, le plus illustre descendant de Knight Errant, dans la course du "Douglaston Handicap", la principale épreuve courue cet après-midi à la piste de Belmont Park. Natural Bridge qui avait ouvert à six pour un, avait d'un autre côté, un avantage de trente livres, portant lui-même quatre-vingt-dix-sept contre cent vingt-sept à Roamer.

La première course, pour chevaux de deux ans seulement, d'une distance de cinq furlongs en ligne droite, a été gagnée par Incinerator, qui se trouve par le fait à graduer du rang des novices. Hampden, un novice lui-même a pris la deuxième place et Our Maid, qui en était à son deuxième essai, s'est classé troisième.

A la deuxième, d'une distance de deux milles à obstacles, Gold Bond, qui en était à sa deuxième épreuve cette année, ayant pris part à une course à Pimlico, a obtenu la première place, battant un bon nombre de sauteurs. Early Light a fini en deuxième et Garter a obtenu la troisième position.

La troisième course, une épreuve d'une distance d'un mille, ouverte aux poulains de trois ans, a été gagnée par Ballet Dancer, qui se trouve par le fait à compléter sa première victoire cette saison. War Kiss, le grand favori à neuf pour dix, appartenant à M. A. K. Macomber, a fini en deuxième. Herodias s'est classé troisième. Il n'y eut que quatre chevaux qui ont pris part à cette course.

L'"Hempstead Handicap", le cinquième numéro du programme a été gagné par Abadane, qui se trouve aussi à compter pour la première fois cette année. Arrah Go On, de l'écurie Hildreth, qui faisait sa deuxième apparition à fin en deuxième place. Woodruff a pris la troisième place. Dans la sixième course, d'une distance de quatre furlongs et demi en ligne droite, ouverte aux chevaux de deux ans seulement, Ralco a pris la première place à huit pour un. Wildair, de l'écurie Harry Payne Whitney, le grand favori à un pour cinq, s'est classé deuxième et Rover, à vingt pour un, a pris la troisième place.

Le jockey Rice a été l'étoile de l'après-midi, pilotant deux vainqueurs, Ballet Dancer, dans la troisième course et Ralco, dans la sixième.

Voici les résultats détaillés des épreuves de cet après-midi:

Première course, 2 ans, à réclamer, 112,5 furlongs: 1. Incinerator, 109; Metcalf, 16 à 5; 6 à 5; 3 à 2; 2. Hampden 107; Bethel, 7 à 1; 5 à 2; 6 à 5; 3. Our Maid 99; Steele, 10 à 1; 4 à 1; 2. 1. Temps 1:05 2-5. Link Boy, Brynhild, Sandriver 10, Poley Jane, Sadie D, ont aussi couru.

Deuxième course, steeplechase à réclamer, 4 ans et plus, \$700 ajoutés, environ 2 milles: 1. Gold Bond 136; Haynes, 3 à 1; 6 à 5; 3 à 2; 2. Early Light 141; Kennedy, 6 à 1; 2 à 1; 1. au pair; 3. Garter 136; Mahoney, 16 à 5; 6 à 5; 3 à 2; 5. Temps 4:08 3-5. New Haven, Whist II, Rhomb, Mesbach, Sea Lord, ont aussi couru.

Troisième course, 3 ans, \$1,125, 1 mille: 1. Ballet Dancer II 111; Rice, 9 à 5; 2 à 1; 2. War Kiss 114; Knapp, 10 à 1; 3 à 1; 3. Herodias 109; McAttee, 10 à 1; 2 à 1. Temps 1:39 4-5. Marchesa II, a aussi couru.

Quatrième course, "Douglaston", 3 ans et plus, handicap, \$1,225 ajoutés, 1 mille: 1. Natural Bridge 97; Myers, 6 à 1; 2. Roamer 127; Shuttinger, 1 à 7; 3. Henry G. 100; Calahan 100 à 1; 4 à 1. Temps 1:37 2-5. Note: — Seulement trois partants.

Cinquième course, "Hempstead", 3 ans et plus, handicap, à réclamer, 4-1/2 furlongs: 1. Abadane (I) 116; Lotuff, 11 à 5; 4 à 5; 1 à 3; 2. Arrah Go On 115; Taplin, 5 à 2; 9 à 10; 3 à 2; 3. Wood Trap 105; Wessler, 7 à 2; 6 à 5; 1 à 2. Temps 1:18. Crumplings, Whimsy, Frederick the Great ont aussi couru.

Sixième course, 2 ans, \$1,125 ajoutés, 4-1/2 furlongs: 1. Ralco 110; Rice, 8 à 1; 6 à 5; 2. Wild Air 116; Knapp, 1 à 5; 3. Rover 107; Bess 3-5; ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux épreuves de jeudi:

Première course, 2 ans, à réclamer, 4-1/2 furlongs: xMerry Sinner 97, Betinda 113, xBibbler 108, Dame 107, Back Home 111, Balling 112, Germa 114.

Deuxième course, "The Grand National Steeplechase", handicap, 4 ans et plus, environ 3 milles: Melodrama 132, Skibbreen 147, Stonewood 148, The Brook 170.

Troisième course, 4 ans et plus, à réclamer, 1 mille 1 furlong: Galadredy 100, Poor Butterfly 106, Dady's Choice 112, xAlma B. 94, N. K. Beal 112, Piedra 108.

Quatrième course, "The Baldwin" handicap, poids lourds, 3 ans et plus, 6 furlongs: Bill McCloy 102, Hand Grenade 115, George Starr 121, Purchase 122, Thunderstorm 102, Mr. Johnson 106, Out the Way 127, Mrs. Frank 116.

Cinquième course, "The Duntun" handicap, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille: Wyoming 108, Sydrava 90, Regal Lodge 122, Rodgers 100, Re-count 102, xMinto II 101, Camou-

Sa Majesté le Roi Georges V compte sa première victoire depuis la signature de l'armistice alors que Viceroy gagne le "Stewards' Handicap", courue cet après-midi à Epsom. — Le Derby échoit à Grand Parade, un 33 pour 1.

Londres, 4. — Il y eut cet après-midi, à la piste d'Epsom, un grand déploiement d'enthousiasme lorsque Viceroy, un des chevaux de Sa Majesté Georges V, gagna le "Stewards' Handicap", la deuxième épreuve du programme. C'est la première victoire que le roi remporte depuis la reprise des courses en Angleterre.

Grand Parade, le vainqueur du Derby, appartenant à lord Glancely, descend d'Orby. Ce dernier a aussi gagné un Derby pour M. Richard Croker, en 1907.

Avant la course on pouvait obtenir plus de trente-trois pour un sur les chances de Grand Parade, mais quelques minutes avant le départ il fut beaucoup joué, de sorte que le prix tomba quelque peu. Les preneurs qui l'avaient parié immédiatement après la publication des entrées, ont réalisé des fortunes.

Buehan, qui s'était placé deuxième, était à neuf pour un, et Paper Honey,

le troisième, à sept pour un.

Les "bookies" sont ceux qui ont le plus profité de la victoire de Grand Parade, car des sommes énormes avaient été parées sur The Panther, le grand favori.

Le major Waldorf Astor est le propriétaire de Buehan et Paper Honey appartient à sir Walter Wilbey.

Les stakes ont une valeur de 6,500 souverains (environ \$31,600) et ne sont ouverts qu'aux poulains et aux poulaines (les chevaux hongres "gelding" ne sont pas éligibles).

Pour cette course, qui est d'une distance d'un mille et demi, deux cent trente-quatre chevaux avaient été inscrits.

Pour le Derby, on offrait six pour cinq sur The Panther, sept pour neuf sur All Alone, vingt-cinq pour un sur Tangiers, quarante pour un sur Milton, vingt pour un sur White Head, cent pour un sur Sir Douglas, Coriolanus et Roamer Bay et cinquante pour un sur Naples.

De cette liste, on peut extraire des victoires sur Fred Kay et Herb McCoy, tous deux Australiens comme Pitts, McCoy étant l'ancien champion poids léger de l'Australie. McCoy et Kal ont donné une dégelée à Melburn Taylor et Joe Shugrue, et ils ont fait match nul avec Griffiths. Pitts a obtenu deux fois la décision sur McCoy, et il a une décision sur Bay, et il a fait match avec lui une fois.

Arrivé en Amérique en 1916, il a livré des batailles nombreuses battant King, le champion de la Nouvelle-Angleterre, Phil Bloom, Summus O'Brien et Mel Coogan. Il fera donc la lutte chaude à Benn Leonard.

Pitts, d'après son record, et les nombreuses déceptions des journaux, a commencé à se battre en 1914, et il a livré 98 batailles. Sur ce nom-

bre, 17 ont duré 20 rondes, 16 ont été de 15 rondes, et la balance a été de 10 rondes.

De cette liste, on peut extraire des victoires sur Fred Kay et Herb McCoy, tous deux Australiens comme Pitts, McCoy étant l'ancien champion poids léger de l'Australie. McCoy et Kal ont donné une dégelée à Melburn Taylor et Joe Shugrue, et ils ont fait match nul avec Griffiths. Pitts a obtenu deux fois la décision sur McCoy, et il a une décision sur Bay, et il a fait match avec lui une fois.

Arrivé en Amérique en 1916, il a livré des batailles nombreuses battant King, le champion de la Nouvelle-Angleterre, Phil Bloom, Summus O'Brien et Mel Coogan. Il fera donc la lutte chaude à Benn Leonard.

Pitts, d'après son record, et les nombreuses déceptions des journaux, a commencé à se battre en 1914, et il a livré 98 batailles. Sur ce nom-

bre, 17 ont duré 20 rondes, 16 ont été de 15 rondes, et la balance a été de 10 rondes.

De cette liste, on peut extraire des victoires sur Fred Kay et Herb McCoy, tous deux Australiens comme Pitts, McCoy étant l'ancien champion poids léger de l'Australie. McCoy et Kal ont donné une dégelée à Melburn Taylor et Joe Shugrue, et ils ont fait match nul avec Griffiths. Pitts a obtenu deux fois la décision sur McCoy, et il a une décision sur Bay, et il a fait match avec lui une fois.

Arrivé en Amérique en 1916, il a livré des batailles nombreuses battant King, le champion de la Nouvelle-Angleterre, Phil Bloom, Summus O'Brien et Mel Coogan. Il fera donc la lutte chaude à Benn Leonard.

Pitts, d'après son record, et les nombreuses déceptions des journaux, a commencé à se battre en 1914, et il a livré 98 batailles. Sur ce nom-

bre, 17 ont duré 20 rondes, 16 ont été de 15 rondes, et la balance a été de 10 rondes.

De cette liste, on peut extraire des victoires sur Fred Kay et Herb McCoy, tous deux Australiens comme Pitts, McCoy étant l'ancien champion poids léger de l'Australie. McCoy et Kal ont donné une dégelée à Melburn Taylor et Joe Shugrue, et ils ont fait match nul avec Griffiths. Pitts a obtenu deux fois la décision sur McCoy, et il a une décision sur Bay, et il a fait match avec lui une fois.

Arrivé en Amérique en 1916, il a livré des batailles nombreuses battant King, le champion de la Nouvelle-Angleterre, Phil Bloom, Summus O'Brien et Mel Coogan. Il fera donc la lutte chaude à Benn Leonard.

Pitts, d'après son record, et les nombreuses déceptions des journaux, a commencé à se battre en 1914, et il a livré 98 batailles. Sur ce nom-

bre, 17 ont duré 20 rondes, 16 ont été de 15 rondes, et la balance a été de 10 rondes.

De cette liste, on peut extraire des victoires sur Fred Kay et Herb McCoy, tous deux Australiens comme Pitts, McCoy étant l'ancien champion poids léger de l'Australie. McCoy et Kal ont donné une dégelée à Melburn Taylor et Joe Shugrue, et ils ont fait match nul avec Griffiths. Pitts a obtenu deux fois la décision sur McCoy, et il a une décision sur Bay, et il a fait match avec lui une fois.

Arrivé en Amérique en 1916, il a livré des batailles nombreuses battant King, le champion de la Nouvelle-Angleterre, Phil Bloom, Summus O'Brien et Mel Coogan. Il fera donc la lutte chaude à Benn Leonard.

Pitts, d'après son record, et les nombreuses déceptions des journaux, a commencé à se battre en 1914, et il a livré 98 batailles. Sur ce nom-

bre, 17 ont duré 20 rondes, 16 ont été de 15 rondes, et la balance a été de 10 rondes.

De cette liste, on peut extraire des victoires sur Fred Kay et Herb McCoy, tous deux Australiens comme Pitts, McCoy étant l'ancien champion poids léger de l'Australie. McCoy et Kal ont donné une dégelée à Melburn Taylor et Joe Shugrue, et ils ont fait match nul avec Griffiths. Pitts a obtenu deux fois la décision sur McCoy, et il a une décision sur Bay, et il a fait match avec lui une fois.

Arrivé en Amérique en 1916, il a livré des batailles nombreuses battant King, le champion de la Nouvelle-Angleterre, Phil Bloom, Summus O'Brien et Mel Coogan. Il fera donc la lutte chaude à Benn Leonard.

Pitts, d'après son record, et les nombreuses déceptions des journaux, a commencé à se battre en 1914, et il a livré 98 batailles. Sur ce nom-

bre, 17 ont duré 20 rondes, 16 ont été de 15 rondes, et la balance a été de 10 rondes.

De cette liste, on peut extraire des victoires sur Fred Kay et Herb McCoy, tous deux Australiens comme Pitts, McCoy étant l'ancien champion poids léger de l'Australie. McCoy et Kal ont donné une dégelée à Melburn Taylor et Joe Shugrue, et ils ont fait match nul avec Griffiths. Pitts a obtenu deux fois la décision sur McCoy, et il a une décision sur Bay, et il a fait match avec lui une fois.

Arrivé en Amérique en 1916, il a livré des batailles nombreuses battant King, le champion de la Nouvelle-Angleterre, Phil Bloom, Summus O'Brien et Mel Coogan. Il fera donc la lutte chaude à Benn Leonard.

Pitts, d'après son record, et les nombreuses déceptions des journaux, a commencé à se battre en 1914, et il a livré 98 batailles. Sur ce nom-

bre, 17 ont duré 20 rondes, 16 ont été de 15 rondes, et la balance a été de 10 rondes.

De cette liste, on peut extraire des victoires sur Fred Kay et Herb McCoy, tous deux Australiens comme Pitts, McCoy étant l'ancien champion poids léger de l'Australie. McCoy et Kal ont donné une dégelée à Melburn Taylor et Joe Shugrue, et ils ont fait match nul avec Griffiths. Pitts a obtenu deux fois la décision sur McCoy, et il a une décision sur Bay, et il a fait match avec lui une fois.

Arrivé en Amérique en 1916, il a livré des batailles nombreuses battant King, le champion de la Nouvelle-Angleterre, Phil Bloom, Summus O'Brien et Mel Coogan. Il fera donc la lutte chaude à Benn Leonard.

Pitts, d'après son record, et les nombreuses déceptions des journaux, a commencé à se battre en 1914, et il a livré 98 batailles. Sur ce nom-

bre, 17 ont duré 20 rondes, 16 ont été de 15 rondes, et la balance a été de 10 rondes.

De cette liste, on peut extraire des victoires sur Fred Kay et Herb McCoy, tous deux Australiens comme Pitts, McCoy étant l'ancien champion poids léger de l'Australie. McCoy et Kal ont donné une dégelée à Melburn Taylor et Joe Shugrue, et ils ont fait match nul avec Griffiths. Pitts a obtenu deux fois la décision sur McCoy, et il a une décision sur Bay, et il a fait match avec lui une fois.

Arrivé en Amérique en 1916, il a livré des batailles nombreuses battant King, le champion de la Nouvelle-Angleterre, Phil Bloom, Summus O'Brien et Mel Coogan. Il fera donc la lutte chaude à Benn Leonard.

Pitts, d'après son record, et les nombreuses déceptions des journaux, a commencé à se battre en 1914, et il a livré 98 batailles. Sur ce nom-

bre, 17 ont duré 20 rondes, 16 ont été de 15 rondes, et la balance a été de 10 rondes.

De cette liste, on peut extraire des victoires sur Fred Kay et Herb McCoy, tous deux Australiens comme Pitts, McCoy étant l'ancien champion poids léger de l'Australie. McCoy et Kal ont donné une dégelée à Melburn Taylor et Joe Shugrue, et ils ont fait match nul avec Griffiths. Pitts a obtenu deux fois la décision sur McCoy, et il a une décision sur Bay, et il a fait match avec lui une fois.

Arrivé en Amérique en 1916, il a livré des batailles nombreuses battant King, le champion de la Nouvelle-Angleterre, Phil Bloom, Summus O'Brien et Mel Coogan. Il fera donc la lutte chaude à Benn Leonard.

Pitts, d'après son record, et les nombreuses déceptions des journaux, a commencé à se battre en 1914, et il a livré 98 batailles. Sur ce nom-

bre, 17 ont duré 20 rondes, 16 ont été de 15 rondes, et la balance a été de 10 rondes.

De cette liste, on peut extraire des victoires sur Fred Kay et Herb McCoy, tous deux Australiens comme Pitts, McCoy étant l'ancien champion poids léger de l'Australie. McCoy et Kal ont donné une dégelée à Melburn Taylor et Joe Shugrue, et ils ont fait match nul avec Griffiths. Pitts a obtenu deux fois la décision sur McCoy, et il a une décision sur Bay, et il a fait match avec lui une fois.

Arrivé en Amérique en 1916, il a livré des batailles nombreuses battant King, le champion de la Nouvelle-Angleterre, Phil Bloom, Summus O'Brien et Mel Coogan. Il fera donc la lutte chaude à Benn Leonard.

Pitts, d'après son record, et les nombreuses déceptions des journaux, a commencé à se battre en 1914, et il a livré 98 batailles. Sur ce nom-

bre, 17 ont duré 20 rondes, 16 ont été de 15 rondes, et la balance a été de 10 rondes.

De cette liste, on peut extraire des victoires sur Fred Kay et Herb McCoy, tous deux Australiens comme Pitts, McCoy étant l'ancien champion poids léger de l'Australie. McCoy et Kal ont donné une dégelée à Melburn Taylor et Joe Shugrue, et ils ont fait match nul avec Griffiths. Pitts a obtenu deux fois la décision sur McCoy, et il a une décision sur Bay, et il a fait match avec lui une fois.

Arrivé en Amérique en 1916, il a livré des batailles nombreuses battant King, le champion de la Nouvelle-Angleterre, Phil Bloom, Summus O'Brien et Mel Coogan. Il fera donc la lutte chaude à Benn Leonard.

Pitts, d'après son record, et les nombreuses déceptions des journaux, a commencé à se battre en 1914, et il a livré 98 batailles. Sur ce nom-

SENSATIONNELLE RENCONTRE ENTRE LES LEADERS, DIMANCHE

Le Métropole et le Lachine se livreront une lutte acharnée, au National, dimanche après-midi. Crescent et Royal-Canadien, joueront la première partie.

La rencontre entre le Métropole et le Lachine, dimanche prochain, à 3.20 heures, au terrain du National, à Maisonneuve, sera un régal. Cette partie sera la pièce de résistance d'un programme dont le premier numéro mettra aux prises les Crescent et le Royal-Canadien, à 1.30 heures. Les amateurs attendent impatiemment la joute Métropole-Lachine, qui promet d'être le régal de l'après-midi, et comme cette partie a une importance énorme sur la première place de la Ligue indépendante et que les intérêts des deux parties sont en jeu, on peut s'attendre à un duel d'une exceptionnelle grandeur.

Le Métropole possède un redoutable trio de lanceurs dans Duchesnil, Deschamps et Bourdon, Généreux ayant été suspendu pour la saison pour avoir forfait ses engagements. Ces trois artistes sont secondés par une équipe de première force, une équipe première au champ et deuxième au bâton, une équipe, qui excelle à voler les buts, à recourir au "squeeze pay". Les nombreux partisans du Métropole sont tous heureux de constater l'amélioration, la transformation, qu'elle a subies depuis l'année dernière, car la ligue est cinquante pour cent plus forte, cette année, et il a fallu que les équipes se renforcent grandement pour se tenir au niveau.

La partie Métropole-Lachine sera donc une grande exhibition, qu'il faudra voir de toute nécessité. Les paris commencent à s'engager ferme, et on prévoit une dure lutte entre les deux équipes.

Le lever du rideau sera entre le Royal-Canadien et le Crescent. Ce dernier n'est pas découragé par ses échecs, et avec un peu de forme il secondera mieux son fameux lanceur, Henri Clément. Mais, le Royal-Canadien, qui détient la tête pour son travail au bâton, ne sera peut-être pas tendre pour les balles de Clément; mais, de toute façon, on assistera à une belle exhibition.

WALTER MOHR FERA FACE A JACK BRITTON

Le pugiliste de Brooklyn, qui se battra avec Jack Britton, la semaine prochaine, au Français, arrivera à Montréal aujourd'hui.

Walter Mohr doit arriver aujourd'hui à Montréal. Le fameux boxeur welterweight de Brooklyn doit rencontrer le champion Jack Britton au Français vers la fin de la semaine prochaine, et il va terminer son entraînement dans le métropole du Canada. Mohr, se rend compte qu'il devra se surpasser, qu'il devra fournir un effort suprême, et il prend tous les moyens possibles pour être à la hauteur de la circonstance. Mohr veut être aussi parfaitement en forme que possible. Il a tenu à venir ici une semaine au moins avant sa rencontre avec le champion afin de se familiariser avec l'air du lieu, le climat, avec le climat, etc. Mohr comprend parfaitement que le champion viendra ici pour montrer tout ce qu'il peut faire et qu'il ne lui donnera pas la moindre chance. Il veut donc se préparer à lui faire face. La venue de Jack Britton sera tout un événement, et il n'y a aucun doute que tous les amateurs de boxe voudront aller le voir à l'œuvre au Français.

L'INAUGURATION DE L'HIPPODROME INTERNATIONAL

L'ouverture aura lieu samedi prochain à Maisonneuve. — de la boxe, de la lutte et des tours de force. — L'Anglois contre Maxwell.

C'est samedi prochain qu'aura lieu l'inauguration officielle de l'Hippodrome International, situé angle des rues Lasalle et Boyce, à Maisonneuve. Cette compagnie d'amusements vient à bien faire les choses et à donner un programme de choix, de nature à plaire à tous les amateurs du sport et du jeu.

Les principales attractions de la journée d'ouverture seront deux combats de boxe entre pugilistes locaux. Spike Sullivan et Léonard Dumoulin se rencontreront dans un combat de dix rondes, tandis que Maxwell, de la Canadian Vickers, et Victor Languis, de Sherbrooke, seront aux prises dans la semi-finale qui sera également de dix rondes. Inutile de dire que ces deux batailles seront intéressantes, car nos fervents de la boxe ont déjà vu ces boxeurs à l'œuvre et savent qu'ils sont de taille à mériter, et à donner satisfaction à tous ceux qui aiment le manly art.

En plus de ces deux exhibitions de boxe, il y aura une lutte entre Eugène Tremblay et Arthur Broard, deux dans trois à finir, pour le titre qui est détenu depuis plusieurs années par Tremblay. Il sera sûrement intéressant de voir ces deux maîtres du matelas se disputer le titre tant convoité par tous les véritables bons lutteurs.

Wilfrid Cabana, champion des hommes forts de l'univers, sera aussi inscrit au programme de samedi et exécutera des tours de force qui étonneront tous les amateurs du sport des poids et haltères. Cabana, en plus de ses leviers avec barres à sphères et haltères, exécutera son tour de l'automobile qui l'a rendu si célèbre.

Il y aura aussi plusieurs numéros de vaudeville qui, à eux seuls, vaudront le prix d'admission.

L'inauguration de l'Hippodrome International aura lieu à 3 heures précises, mais afin d'accueillir le public, les portes seront ouvertes à deux heures de l'après-midi.

LES REPARATIONS AU TERRAIN DU NATIONAL

Montréal, 11 juin 1919.

M. le rédacteur sportif,

LE CANADA,

Monsieur,

Dans les "Echos du National" publiés mardi, je remarque qu'on a dit "que les directeurs du National se sont empressés de tout mettre au point au terrain de Maisonneuve dès que l'incendie fut terminé." Cette assertion est, pour me servir d'un euphémisme, pour le moins inexacte. Je sais fort bien que c'est la Ligue Nationale indépendante qui a été obligée, par l'incendie du National, de faire réparer la clôture et poser des toiles afin de mettre les joueurs hors de la vue des curieux, cela à ses frais et dépens, et de faire de nombreuses démarches pour convaincre les directeurs de la grande Association et les obliger à installer des fils métalliques devant la grande estrade, afin de protéger l'assistance contre les balles par ricochet. Le proverbe bien connu "Redde Caesar quae sunt Caesaris", rendez à César ce qui appartient à César, trouve dans ma communication son application intégrale.

Merci de votre généreuse hospitalité.

"UN QUI SAIT."

LA LIGUE DE SOCCER SPALDING

Voici l'échelle des parties de la ligue de soccer Spalding, telle que dressée par le président Champplain Provencher :

SECTION I

7 juin C.P.R. vs Mount Royal.

13 " Nomad vs Mount Royal.

14 " C.P.R. Boys vs Nuera.

21 " Nomad vs C.P.R. Boys.

28 " Nuera vs Mount Royal.

28 " Mount Royal vs Nomad.

28 " Nuera vs C.P.R. Boys.

5 juillet Nomad vs Nuera.

5 " C.P.R. Boys vs Mount Royal.

12 " Mount Royal vs Nuera.

12 " C.P.R. Boys vs Nomad.

19 " Nomad vs Nuera.

19 " Mount Royal vs C.P.R. Boys.

26 " Mount Royal vs Nomad.

26 " Nuera vs C.P.R. Boys.

2 août C.P.R. Boys vs Nomad.

9 " Mount Royal vs Nomad.

9 " C.P.R. Boys vs Nuera.

9 " Nomad vs Mount Royal.

16 " Nuera vs Nomad.

23 " Mount Royal vs C.P.R. Boys.

23 " Nuera vs Mount Royal.

23 " Nomad vs C.P.R. Boys.

SECTION II

7 juin Lachine vs Vickers.

7 " St-Mathieu vs Ch. of Redeemer.

14 " Lachine vs St-Mathieu.

PARC DOMINION
Le seul parc d'amusement en plein air. Ouvert de 1 h. à minuit.
Visitez : Les plongeurs, Le théâtre de vaudeville, Le Derby Kentucky, 100 — Autres attractions — 100
Fanfare Vander-Meersch, ADMISION AU PARC : 10c.

LOEW'S
La représentation merveilleuse de Vaudeville
"The Mimic World of 1919"
Toute une heure à jouer
22 — FILLES —

85-m-j-a-7

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Cour Supérieure. Division de Pratique.

Juin 4, 1919.
Président: Hon. Juge Dugas. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Dame M. A. Fraser et al vs L. D. Labelle; motion des demandeurs pour examiner Dame Mary Helen Fraser à sa résidence; accordée. M. Urquhart nommé commissaire; examen fixe au 4 courant à 4 h. p.m.

Albini Colprow vs L. H. Pinsonnault et al.

Requête du demandeur pour poursuivre suivant la loi des accidents; jugement pour \$226.

Dame A. Trudeau vs W. Malwin et Canadian Northern, Montreal Tunnel Terminal Co., limited, T.S.; motion de la demanderesse pour déclarer la saisie tenante; accordée.

Nicola Mastrociani vs St-Maurice Construction Co.; motion du demandeur pour ouvrir commission rogatoire; accordée; dépens à suivre.

Alfred Miron vs Joseph Ruest et al; motion du demandeur pour retirer dépôt; accordée.

Wilfrid Bessette vs O. Ferron et al; motion du demandeur pour règle nisi; accordée pour les frais seulement.

Dame H. Levy vs Dame E. Morrison; motion de la demanderesse pour le regret des réponses sur faits et articles; accordée aux frais seulement.

J. Weiser vs B. Youkelcirth; motion du défendeur pour permission de renouveler sa déclaration; accordée, fixée le 9 courant à 10 h. a.m.

J. A. Villeneuve et al esq vs Geo. A. Bourdeau et al, esq vs The City of Montreal; motion des demandeurs, pour reconstituer le dossier; accordée.

Israel Bercovitich, insolvent vs J. E. Moriarty, provisionary guardian, et T. Bell, limited; pétitionneur; requête pour possession d'effets; accordée.

Joseph Pilon vs Louis Ryan alias Amédée Bernard; motion du demandeur pour appeler le défendeur par les journaux; accordée.

Alexandra Descardy vs Montreal Light, Heat and Power, Consolidated; requête du demandeur pour poursuivre suivant la loi des accidents; jugement pour \$700.

McLeod Horthorne Co., limited Co., liquidation; requête pour mise en liquidation; accordée; Gordon Scott, nommé liquidateur provisoire; avis ordinaire.

Ulric Germain vs Dame Antoinette Noël; requête du demandeur pour changer le domicile des enfants; accordée.

Hubert White Coburn, insolvent, vs Dame H. F. Ornot Smart, créditrice, vs Oscar Beauchamp, curateur; requête pour autorisation à vendre les immeubles; accordée.

Cyrille Lamare vs Canadian Steel Foundry Co.; requête du demandeur, pour poursuivre suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Gabriel Margente vs Anglin's limited; requête du demandeur pour poursuivre suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Giovanni Battista Pecciolo vs C. P. Pyle; requête du demandeur, pour poursuivre suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Dame Kesiah Rose Arthur vs Wilfrid E. Clarabut; jugement ordonnant la séparation de biens.

Stewart Newton Dunn, pétitionneur; requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

W. A. Handfield vs Montreal Pottery limited; motion du demandeur pour nommer Henri Poucneau expert; accordée.

Dame M. A. Leclerc vs Mlle A. Robichaud, Eugène Maurice, Dame M. L. Wilmore et vir et Beaudin, limited, intervenants; intervention reçue.

Adélaïde Saint-Laurent vs Fraser Brace Co., limited; requête du demandeur pour pension; renvoyée, avec dépens.

J. L. Leblanc, insolvent vs Eugène Provost, curateur, et Charles A. Déjard, requérants; requête pour forcer curateur à donner certains détails; renvoyée avec dépens.

Joseph Ostiguy et fils, insolvents; et Vinet vs Dufresne, requérants; requête pour autorisation à accepter l'offre de Emily Ostiguy; accordée.

George Percival vs J. H. Calvert vs Alberic Gélinais, mis-en-cause; motion du demandeur à recevoir com. roy.; accordée, dépens à suivre.

Alphonse Décaray vs Omer N. Gervais vs J. McMillen, adjudicataires; requête pour folle enchère; accordée.

William Lighthall vs Montreal Trust Co.; motion de la défenderesse pour détails; accordée, 8 jours de délai, dépens à suivre.

Dame B. Clermont vs E. Ranger; requête de la demanderesse pour pension; accordée pour \$45 par semaine à partir du 19 mai dernier, payable d'avance, dépens à suivre.

Wilfrid Monette vs F. C. Hearn et W. G. Midgley et al mis-en-cause; inscription en droit du demandeur à l'encontre du plaidoyer des mis-en-cause; renvoyée avec dépens; accordée quant à l'inscription en droit du demandeur à l'encontre du plaidoyer du défendeur A. Comtois vs P. Lemire et al, jugement déclarant règle absolue, avec dépens.

Joseph Brisebois vs Montreal Dairy Co., limited; requête du demandeur pour pension; accordée quant à \$9 par semaine à partir de la signification de l'action, dépens à suivre.

Dame O. Dufresne vs Ida Barbeau; exception délatatoire; accordée; \$150 de cautionnement, un mois de délai; dépens à suivre.

Port Lobos Petroleum Co., limited, en liquidation vs John B. Johnson, liquidateur; requête du liquidateur pour autorisation à payer; accordée.

DANS QUEL DELAI FAUT-IL INTENTER L'ACTION POUR VICES CACHÉS?

Le 11 décembre 1913, Wilders' Limited vendit à Dame Mary Houston, une propriété située sur l'avenue Burton, à Westmount, pour la somme de \$8,500. La nouvelle propriétaire entra en possession de sa maison le 5 janvier 1918. Mais dans l'intervalle, les murs s'étaient dégradés et brisés, de telle sorte que l'immeuble était devenu inhabitable et dangereux pour les occupants.

Madame Houston alléguait que cet état de choses est dû à des vices cachés existant au moment de la passation du contrat, que Wilders' Limited les connaissait et qu'en tout cas, il est légalement présumé les avoir connus. Pour ces raisons, la défenderesse doit consentir à la résiliation de la vente et rembourser le prix de l'immeuble, soit \$8,500, avec les intérêts au taux de 6-1/2 p.c. par an et payer une somme de \$2,000, en compensation des dommages soufferts par la demanderesse.

Mais Wilders' Limited affirme, dans sa défense, que Madame Houston, lors de la vente, a eu l'occasion d'examiner les murs; que les vices cachés ne sont pas tellement graves qu'ils puissent être un motif suffisant pour la résiliation du contrat; que des changements et des réparations ont été exécutés dans l'immeuble, et surtout, que la demanderesse n'a pas intenté son action dans un délai raisonnable, attendant plus de quatre ans avant d'agir.

Le juge Guérin a basé son jugement sur cette dernière alléguation. Notre loi n'a pas fixé de délai précis pour intenter l'action. Les auteurs français ne sont pas d'accord sur la matière. Les seules indications qui ont guidé le savant juge, se trouvent dans la jurisprudence; elle recommande une diligence raisonnable. C'est une question de circonstance et de faits laissés à l'appréciation du tribunal.

Dans la présente cause, Madame Houston a connu les vices cachés de l'immeuble, le 12 juillet 1916. A cette époque, en effet, elle a fait examiner les murs par M. Frank R. Foster, architecte, de Montréal. Il appert, du témoignage de M. Foster et de son rapport produit au dossier, qu'à cette date, il a signalé à Madame Houston, des dégradations et les vices des murs. L'inaction de la demanderesse, durant deux ans, est en contrevention avec l'article 1530 du Code Civil. Ce retard de deux ans dans l'institution de l'action lui fait perdre tous ses droits. C'est pourquoi l'honorable juge Guérin a renvoyé l'action, avec dépens.

LE DR GUST. LEMIEUX EST CHOISI HIER DANS GASPE

(Suite de la dernière page)

lui permettant de dire que M. J. E. Perrault, pendant les trois années durant lesquelles il avait été député, avait rempli son devoir tant vis-à-vis son comté que vis-à-vis la province.

M. Tourigny souhaite et croit qu'il n'y aura pas d'opposition dans le comté, et qu'advenant une opposition le parti libéral fera bloc solide et sera unanimement en faveur de M. Perrault.

M. Perrault remercia les délégués venus en si grand nombre de l'honneur qu'il lui faisait en le choisissant de nouveau comme porte-étendard du drapeau libéral durant la présente élection. M. Perrault fit ensuite une revue complète de l'administration de sir Lomer Gouin durant les trois dernières années et parla des projets d'avenir du premier ministre de la province de Québec.

M. Perrault vanta l'administration de sir Lomer Gouin et fit du premier ministre un éloquent éloge.

Sir Lomer, a dit M. Perrault, dans son discours, désire savoir si la province de Québec a toujours confiance en lui. Le 23 juin le lui dira éloquentement et lui dira combien elle sait apprécier l'homme d'état qui depuis quinze ans la gouverne d'une manière si progressive; elle lui dira d'une manière non équivoque: "Marchez toujours de l'avant, nous sommes avec vous".

M. J. E. Hudon, maire et préfet du comté d'Arthabaska a aussi adressé la parole. Il a préconisé la coopération disant que l'association était le meilleur moyen de se protéger et d'arriver aux fins auxquelles la classe agricole aspire.

M. Gustav Perrault, C.R., qui a parlé après M. J. E. Hudon a démontré qu'ailleurs qu'il existe du malaise dans l'Ouest, que tous les jours des grèves nouvelles éclatent, ici, dans la province de Québec, aucun tel sentiment n'a encore pris naissance.

M. Perrault a rappelé que le 23 juin, jour de la votation, sera le vingt-troisième anniversaire de la victoire gagnée par le parti libéral, qui pour lui, n'est pas un jour de gloire, mais un jour de deuil.

M. N. P. Laliberté, avocat, dans son discours, a fortement amusé l'auditoire. Il dit que le chef de l'opposition ne devrait pas s'appeler "A. Sauvage" parce qu'il ne sait pas ce qu'il a sauvé, mais il devrait s'appeler "A. Perdu", parce qu'il a tout perdu.

Il félicita les délégués du clivage qu'ils ont fait en choisissant M. Perrault comme candidat.

M. J. F. Walsh, avocat, C.R., a rappelé que c'était à tort que l'on avait tant critiqué la province de Québec touchant l'enrôlement parce que la province de Québec avait fait son devoir.

M. J. E. Alain, ex-maire de Victoriaville, a également offert des félicitations au nouveau candidat et aux délégués et a préconisé la politique des bons chemins. Il a annoncé que la Chambre de Commerce de Victoriaville s'unissant avec la ville de Victoriaville allait dépenser au moins une trentaine de mille piastres dans leurs chemins dans le cours de l'été.

Au moment de clore l'assemblée, M. J. E. Perrault a annoncé que lors de l'appel nominal, le comté d'Arthabaska serait à se choisir deux délégués et a préconisé la politique libérale qui sera tenue à Ottawa au mois d'août prochain.

Il n'y aura pas d'opposition dans le comté d'Arthabaska. Le parti libéral est unanime en faveur de M. J. E. Perrault et le parti conservateur approuve également ce choix et n'entend nullement faire la lutte.

DANS LE DISTRICT DE QUEBEC DANS CHAMPLAIN

Ste-Thécle, 4.—Le Dr B. Bordeleau, candidat libéral, choisi à la convention tenue à Ste-Geneviève de Batiscan, le 30 mai, a fait l'ouverture de sa campagne électorale, dans sa paroisse à Ste-Thécle après la messe et à St-Tite, après les vêpres. Assemblée nombreuse aux deux endroits. Il a rendu compte de son conduite parlementaire, a énuméré ce qu'il avait obtenu pour son comté des différents députés, et a exposé, aux applaudissements des électeurs, le bilan de l'administration de sir Lomer Gouin dans le passé et le programme qu'il met aujourd'hui devant l'électorat, afin de se faire autoriser à faire plus encore pour faire face à la situation sérieuse de l'après-guerre.

Le Dr Bordeleau a expliqué d'une manière éloquent, les dangers et les manœuvres bolchevistes qui menacent notre pays et a mis ses électeurs en garde contre ceux qui sèment des idées anti-socialistes et antichrétiennes.

Par leurs applaudissements les électeurs ont prouvé qu'ils appréciaient hautement ce que leur député a fait pour eux, et ont promis de doubler et tripler le nombre de la majorité de 1916, si quelque candidat apportait à la ténacité de lui faire la lutte.

Tous, conservateurs comme libéraux, se plaisent à reconnaître en leur député, un homme, qui a rendu service à tous sans distinction de parti ou de classe.

Le Dr Bordeleau continuera sa campagne en faisant le tour de son comté pour rendre compte de son mandat, tout en s'occupant des intérêts de son comté.

DANS BELLECHASSE

St-Charles, 4.—L'honorable M. Galipeault a ouvert sa campagne électorale dimanche dernier en tenant deux grandes assemblées, à St-Raphaël et à St-Valier.

M. C. A. Fournier, M.P., accompagné son collègue à la législature et tous deux ont traité des grandes questions de la politique, tant provinciale que fédérale.

Inutile d'ajouter que nos députés ont été bien accueillis, et que le comté de Bellechasse ne songe pas à changer d'allégeance cette année.

L'hon. M. Galipeault a tenu cependant à déclarer qu'il ne s'attendait pas plus qu'il le fallait aux prédictions qu'il n'y aurait pas de lutte dans Bellechasse, qu'une élection par acclamation serait certes bienvenue, mais qu'il valait mieux ne pas s'en donner à la veille d'un combat possible, et qu'il allait ne rien négliger dans la préparation de sa campagne, de façon à éviter toutes surprises et tous désagréments.

Dimanche, le 8 courant, l'hon. M. Galipeault et M. C. A. Fournier, M.P., rencontreront leurs électeurs à La Durantaye, après la messe et à St-Michel, après vêpres.

DANS DORCHESTER

Ste-Germaine, 4.—M. Ernest Ouellette, député du comté à la législature, a tenu dimanche, une assemblée qu'il tenait dans le but de rencontrer ses électeurs paroissiaux.

Il y avait assistance considérable et M. Ouellette a discuté avec ses concitoyens les questions publiques du jour; il a pris part comme député et a en jurer par les acclamations et applaudissements dont il fut l'objet pendant toute la durée de l'assemblée, ce que M. Ouellette a fait pour le comté est fort et vivement apprécié par les électeurs.

De tous les points du comté de Dorchester viennent les nouvelles que conservateurs comme libéraux, signent rapidement et avec empressement les requêtes qui demanderont à M. Ouellette de se présenter de nouveau. On prévoit que Dorchester donnera à la politique de sir Lomer Gouin une élection par acclamation, car M. Ouellette reçoit de tous et dans toutes les paroisses du comté, des marques d'adhésion sincère et les requêtes se remplissent de signatures à vue d'œil pour lui offrir la candidature.

Il n'est aucunement question de susciter à monsieur Ouellette d'opposition, dans le comté. En tous cas, si quelqu'un s'aventurait à se présenter contre le député libéral actuel, il est certain que M. Ouellette l'écartera aux élections, vu que le sentiment général de tout le comté est favorable à la politique bienfaisante et progressive du gouvernement de sir Lomer Gouin.

LE CANADA INDUSTRIEL A LA CONFERENCE DE LA PAIX

(Suite de la dernière page)

du sénateur Herriot, furent les mots de sincère amitié qui, suivant l'expression de sir George Foster, "devra unir dans la paix comme dans la guerre, deux pays apparentés par l'origine ancestrale et par le sang".

La participation du Canada à la Foire de Lyon doit être maintenue et nos industriels auront tout intérêt à y prendre part. Il y aura cependant quelques lacunes à combler mais comme elles ont déjà été signalées devant cette Chambre, je crois, par l'un de nos membres distingués, M. Joseph Daoust, je me contenterai de suggérer qu'une de nos premières séances d'aujourd'hui, un vote soit formulé et transmis à Ottawa, dans le sens qu'indiquera M. Daoust.

En se rapprochant davantage de la France, par une union commerciale plus étroite le Canada ne fait que resserrer le lien qui désormais unira l'Angleterre et la France.

FRANCE ET ANGLETERRE

Vous avez sans doute appris qu'une forte délégation de la Fédération des industries britanniques a passé les deux premières semaines de mars à Paris, dans le but de s'entendre au sujet de la reconstruction industrielle et du développement des relations commerciales franco-anglaises. Composée de 20,000 compagnies embrassant toutes les branches de l'industrie, cette fédération occupe en Angleterre plus de cinq millions d'ouvriers. L'accueil enthousiaste que la presse et le monde officiel de France firent aux visiteurs anglais en cette occasion démontra le caractère philanthropique, que prit cette manifestation, et qui se traduisit, chez les visiteurs, par un don de 50,000 plants d'arbres destinés au reboisement des propriétés privées dévastées par l'ennemie, et prouva que de part et d'autre on voulait continuer dans la paix l'œuvre de solidarité commencée dans la guerre.

Mais un événement plus important complètera bientôt espérons-le, cette œuvre de solidarité entre ces deux pays où les deux grandes nations canadiennes retrouvent leurs origines. Je veux parler du projet du tunnel sous la Manche.

Après plus d'un siècle de pourparlers, voilà que pour la première fois, le 10 mars 1919, un membre du gouvernement britannique, M. Bonar Law, déclare à la Chambre des Communes que des propositions allaient être faites au gouvernement français "en vue de commercer immédiatement la construction du tunnel sous la Manche".

Au dîner des Dominions, au Cercle français de la Presse Etrangère, le 31 mars dernier, sir Robert Borden, en présence de plus de deux cents journalistes interalliés, parlant du Canada, de son admirable effort durant la guerre, rendit hommage aux deux millions et demi de citoyens canadiens d'origine française, et il ne fut pas honte, le 14 mai dernier, sir George Foster qui était l'hôte d'honneur d'un déjeuner auquel nous avions invité un groupe de journalistes fran-

çais à l'occasion de l'ouverture de notre exposition canadienne disait en parlant de nos futures relations franco-canadiennes: "Il ne faut pas oublier messieurs, que le Canada a de forts degrés de parenté avec la France. N'avons-nous pas chez nous près de trois millions de citoyens loyaux, d'origine française et parlant le français comme vous".

Demain, par exemple, au Canadian Club où il parlera, M. Lloyd Harris, président de la Commission du Commerce Canadien à Londres, pourrait dire à nos concitoyens anglais combien lui ont été utiles ses connaissances de la langue française, dans les négociations qu'il entame, au nom du Gouvernement canadien, avec la Belgique, la Roumanie, la Grèce et la Serbie.

Avec des exemples venant de si haut, il n'y a pas de raison pour que l'on ne reconnaisse pas, l'intérêt qu'il y a pour tous les hommes d'affaires canadiens de connaître également bien le français et l'anglais. Les relations que le Canada entend actuellement avec les pays d'Europe, en font une nécessité.

LE CANADA EXPORTATEUR

Une connaissance raisonnable des deux langues va d'ailleurs faciliter nos relations avec les pays qui ont été invités à s'approvisionner chez nous. C'est sans doute, pour avoir subi cette transformation que nous aurons le Canada ouvert en faveur de la France, de la Belgique, de la Roumanie et l'entrepreneur probablement son auditoire des avantages qu'il s'offre à nos exportateurs dans des pays comme la Grèce et la Serbie et autres petits pays nés du morcellement de l'Allemagne et de l'Autriche.

Dans un entretien avec un représentant du "Times" de Londres, le 7 mars dernier, M. Harris faisait remarquer qu'un Canada nouveau avait surgi au cours de ces trois dernières années et en conversant, il énumérait les avantages qu'il y avait pour le consommateur anglais de venir s'approvisionner chez nous. Comme tous ceux qui ont assisté depuis l'armistice à la révolution économique que les pays d'Europe sont en train de faire subir à leur politique intérieure, M. Harris est un partisan de la production intense. En France, tout récemment un livre du sénateur Herriot intitulé: "CREER" proclamait la nécessité pour la France de transformer sa politique en une politique de production intense; la même note plus accentuée se retrouve dans une œuvre considérable de M. Clémentel, ministre du Commerce de France: le RAPPORT GENERAL sur l'industrie française, sa situation, SON AVENIR, d'après les travaux des sections du Comité consultatif des arts et manufactures et de la direction des écoles techniques.

En présence de cet effort économique que les pays d'Europe, éprouvés si durement par la guerre, ont entrepris, n'y a-t-il pas lieu pour nous d'espérer y trouver notre profit dans une production intense et des relations commerciales plus accentuées que jamais avec le Vieux Continent.

Dans l'effort que va faire le Canada pour conquérir une place sur les marchés de l'Europe, quel sera le concours de la province de Québec, quels bénéfices ses producteurs et exportateurs en retireront-ils?

La parole reste à des groupes comme nos Chambres de Commerce de la province et notre gouvernement provincial.

LE STATUS DU CANADA

En terminant, messieurs, je me permettrai de signaler simplement l'importance que le Canada assume désormais dans les destinées du monde. C'est peut-être parce qu'il est conscient de sa force de productivité, du rôle que son dernier contact avec les nations de l'Europe lui permet de jouer à l'avenir, qu'il sent le besoin de "redresser la tête".

Le sujet est délicat, messieurs, aussi n'oserai-je l'effleurer qu'en citant des textes.

Le 16 mai dernier, au banquet que l'Empire Parliamentary Association lui offrait à Londres à l'occasion de cette transformation que nous aurons les nations de l'Europe lui permet de jouer à l'avenir, qu'il sent le besoin de "redresser la tête".

Le sujet est délicat, messieurs, aussi n'oserai-je l'effleurer qu'en citant des textes.

Le 16 mai dernier, au banquet que l'Empire Parliamentary Association lui offrait à Londres à l'occasion de cette transformation que nous aurons les nations de l'Europe lui permet de jouer à l'avenir, qu'il sent le besoin de "redresser la tête".

C'est sans doute, pour avoir subi cette transformation que nous aurons le Canada ouvert en faveur de la France, de la Belgique, de la Roumanie et l'entrepreneur probablement son auditoire des avantages qu'il s'offre à nos exportateurs dans des pays comme la Grèce et la Serbie et autres petits pays nés du morcellement de l'Allemagne et de l'Autriche.

Dans un entretien avec un représentant du "Times" de Londres, le 7 mars dernier, M. Harris faisait remarquer qu'un Canada nouveau avait surgi au cours de ces trois dernières années et en conversant, il énumérait les avantages qu'il y avait pour le consommateur anglais de venir s'approvisionner chez nous. Comme tous ceux qui ont assisté depuis l'armistice à la révolution économique que les pays d'Europe sont en train de faire subir à leur politique intérieure, M. Harris est un partisan de la production intense. En France, tout récemment un livre du sénateur Herriot intitulé: "CREER" proclamait la nécessité pour la France de transformer sa politique en une politique de production intense; la même note plus accentuée se retrouve dans une œuvre considérable de M. Clémentel, ministre du Commerce de France: le RAPPORT GENERAL sur l'industrie française, sa situation, SON AVENIR, d'après les travaux des sections du Comité consultatif des arts et manufactures et de la direction des écoles techniques.

En présence de cet effort économique que les pays d'Europe, éprouvés si durement par la guerre, ont entrepris, n'y a-t-il pas lieu pour nous d'espérer y trouver notre profit dans une production intense et des relations commerciales plus accentuées que jamais avec le Vieux Continent.

Dans l'effort que va faire le Canada pour conquérir une place sur les marchés de l'Europe, quel sera le concours de la province de Québec, quels bénéfices ses producteurs et exportateurs en retireront-ils?

La parole reste à des groupes comme nos Chambres de Commerce de la province et notre gouvernement provincial.

LE STATUS DU CANADA

En terminant, messieurs, je me permettrai de signaler simplement l'importance que le Canada assume désormais dans les destinées du monde. C'est peut-être parce qu'il est conscient de sa force de productivité, du rôle que son dernier contact avec les nations de l'Europe lui permet de jouer à l'avenir, qu'il sent le besoin de "redresser la tête".

Le sujet est délicat, messieurs, aussi n'oserai-je l'effleurer qu'en citant des textes.

Le 16 mai dernier, au banquet que l'Empire Parliamentary Association lui offrait à Londres à l'occasion de cette transformation que nous aurons les nations de l'Europe lui permet de jouer à l'avenir, qu'il sent le besoin de "redresser la tête".

C'est sans doute, pour avoir subi cette transformation que nous aurons le Canada ouvert en faveur de la France, de la Belgique, de la Roumanie et l'entrepreneur probablement son auditoire des avantages qu'il s'offre à nos exportateurs dans des pays comme la Grèce et la Serbie et autres petits pays nés du morcellement de l'Allemagne et de l'Autriche.

Dans un entretien avec un représentant du "Times" de Londres, le 7 mars dernier, M. Harris faisait remarquer qu'un Canada nouveau avait surgi au cours de ces trois dernières années et en conversant, il énumérait les avantages qu'il y avait pour le consommateur anglais de venir s'approvisionner chez nous. Comme tous ceux qui ont assisté depuis l'armistice à la révolution économique que les pays d'Europe sont en train de faire subir à leur politique intérieure, M. Harris est un partisan de la production intense. En France, tout récemment un livre du sénateur Herriot intitulé: "CREER" proclamait la nécessité pour la France de transformer sa politique en une politique de production intense; la même note plus accentuée se retrouve dans une œuvre considérable de M. Clémentel, ministre du Commerce de France: le RAPPORT GENERAL sur l'industrie française, sa situation, SON AVENIR, d'après les travaux des sections du Comité consultatif des arts et manufactures et de la direction des écoles techniques.

En présence de cet effort économique que les pays d'Europe, éprouvés si durement par la guerre, ont entrepris, n'y a-t-il pas lieu pour nous d'espérer y trouver notre profit dans une production intense et des relations commerciales plus accentuées que jamais avec le Vieux Continent.

Dans l'effort que va faire le Canada pour conquérir une place sur les marchés de l'Europe, quel sera le concours de la province de Québec, quels bénéfices ses producteurs et exportateurs en retireront-ils?

La parole reste à des groupes comme nos Chambres de Commerce de la province et notre gouvernement provincial.

LE STATUS DU CANADA

En terminant, messieurs, je me permettrai de signaler simplement l'importance que le Canada assume désormais dans les destinées du monde. C'est peut-être parce qu'il est conscient de sa force de productivité, du rôle que son dernier contact avec les nations de l'Europe lui permet de jouer à l'avenir, qu'il sent le besoin de "redresser la tête".

Le sujet est délicat, messieurs, aussi n'oserai-je l'effleurer qu'en citant des textes.

Le 16 mai dernier, au banquet que l'Empire Parliamentary Association lui offrait à Londres à l'occasion de cette transformation que nous aurons les nations de l'Europe lui permet de jouer à l'avenir, qu'il sent le besoin de "redresser la tête".

C'est sans doute, pour avoir subi cette transformation que nous aurons le Canada ouvert en faveur de la France, de la Belgique, de la Roumanie et l'entrepreneur probablement son auditoire des avantages qu'il s'offre à nos exportateurs dans des pays comme la Grèce et la Serbie et autres petits pays nés du morcellement de l'Allemagne et de l'Autriche.

Dans un entretien avec un représentant du "Times" de Londres, le 7 mars dernier, M. Harris faisait remarquer qu'un Canada nouveau avait surgi au cours de ces trois dernières années et en conversant, il énumérait les avantages qu'il y avait pour le consommateur anglais de venir s'approvisionner chez nous. Comme tous ceux qui ont assisté depuis l'armistice à la révolution économique que les pays d'Europe sont en train de faire subir à leur politique intérieure, M. Harris est un partisan de la production intense. En France, tout récemment un livre du sénateur Herriot intitulé: "CREER" proclamait la nécessité pour la France de transformer sa politique en une politique de production intense; la même note plus accentuée se retrouve dans une œuvre considérable de M. Clémentel, ministre du Commerce de France: le RAPPORT GENERAL sur l'industrie française, sa situation, SON AVENIR, d'après les travaux des sections du Comité consultatif des arts et manufactures et de la direction des écoles techniques.

Cher monsieur.

Je ne puis comprendre qu'un Canadien-français comme vous, s'adressant à un autre Canadien-français, qui heureusement, l'est plus que vous, lui présente une facture totalement anglaise comme celle que vous m'adressez. Il n'y a de français sur toute votre facture que votre nom et le mien; cela ne suffit pas. Si j'avais écouté mon premier mouvement, j'aurais passé votre insignifiant papier à la Ligue des Droits du Français qui, par la voie des journaux, aurait appris au public canadien la façon dont vous traitez vos compatriotes; ce qui aurait été pour vous une réclame à rebours. Je ne suis pas obligé d'apprendre l'anglais pour vous faire plaisir.

Le français étant langue officielle au pays, je vous prierais avec empressement des que vous m'envoyez une facture française ou bilingue. Si je n'ai pas satisfaction de vous sur ce point, je m'adresserai à l'avenir aux compagnies anglaises, puisque c'est nécessaire pour avoir du français.

Veuillez me croire, mon cher monsieur,

Votre tout dévoué, X.

Le même jour, tel qu'on peut le voir par la date des deux lettres, le protestataire recevait la lettre suivante, vraiment trop forcée de majuscules, mais qui témoigne que la protestation avait porté à plomb:

Montréal, 23 septembre 1915.

Cher monsieur,

C'est avec infiniment de plaisir que j'accuse réception de la vôtre du 23 courant, et je m'empresse de vous faire mes excuses, quoique j'aie quelques circonstances atténuantes, d'abord notre comptable est Américain et n'écrit pas le Français, ses livres sont tous en Anglais. Ensuite j'ai moi-même assez envoyé de factures et lettres en Français que j'ai épuisé ma papeterie Française, mais nous avons l'intention de la renouveler (sic) aussitôt que possible. Votre valeureuse riposte va certainement hâter la chose.

Veuillez recevoir l'assurance de ma haute considération.

X.

(Extrait de Le bon français en affaires, par l'abbé Etienne Blanchard, église Saint-Jacques, Montréal. Prix: 40 sous franco.)

UNIVERSITE LAVAL FACULTE DES ARTS

Demain, 6 juin, à huit heures quinze du soir, sous la présidence de Monseigneur le recteur de l'Université, aura lieu la séance de clôture des cours et conférences de littérature française. M. le professeur Gauthier lira le compte rendu des travaux de l'année et des examens. Ensuite, M. le secrétaire général proclamera les noms des nouveaux diplômés et des lauréats. Toutes les personnes qui s'intéressent au progrès des études littéraires sont cordialement invitées à cette séance.

LE BON FRANÇAIS LA CORRESPONDANCE EN ANGLAIS

Par M. l'abbé Etienne Blanchard

(Pour le "Canada")

Autant que possible, il faut exiger des maisons anglaises qu'elles nous écrivent en français, ce qui les forcera à employer des Canadiens-français. Si des maisons canadiennes-françaises s'avisaient de nous écrire en anglais ou sur des feuilles de papier à lettre dont l'en-tête est en anglais seulement, il faut protester énergiquement.

Un homme d'affaires de nos amis reçut un jour d'une maison canadienne-française une facture exclusivement anglaise. Il adressa tout de suite au gérant le poulet suivant:

Montréal, 23 septembre 1915.

DIVIDENDES DECLARES

Toronto. — Consolidated Mining and Smelting un dividende régulier de 2 1/2 pour cent pour le trimestre finissant le 30 juin, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 10 juin.

New-York. — Mexican Petroleum un dividende trimestriel régulier de \$2 par part ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 14 juin, et un dividende de \$2 par part de priorité, payable le 1er juillet, aux actionnaires inscrits le 14 juin.

New-York. — Pan-American Oil and Transport un dividende trimestriel régulier de \$1.75 sur les parts de priorité et de \$1.25 sur les parts ordinaires; le dividende de priorité payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 14 juin et celui sur les parts ordinaires payable le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 14 juin.

LE MARCHÉ AUX GRAINS

A CHICAGO

Chicago, 4. — Mais No 4 jaune, 1.74 3/4; No 4 jaune nominal; No 5 jaune, 1.74 1/4.

Avoines No 3, blanches, 68 3/4 à 69 1/2.

Seigle, No 2, nominal.

Orge, 116 à 117.

Graine de mil, 900 à 1200.

Trèfle, nominal.

Pork, nominal.

Lard, 33.67.

Flancs, 2800 à 1875.

A MONTREAL

Cours de Quintal & Lynch, Limitée, 4 juin, 1919, 3 h. p.m.

Au comptant : Avoine, No 1 Extra, fourrage, en élévateur, 90 1/2; No 2 fourrage, en élévateur, 83 (GTR); résidus, en route, 82.

No 2 blanche, en route, 91.

A termes, 1-2 ce nt de plus.

LE MARCHÉ AUX BESTIAUX

FINANCE Les Marchés aux Best. M. Les offres de bestiaux ont consisté hier aux cours du Pacifique Canadien en 400 bêtes à cornes, 125 moutons et agneaux, 400 porcs et 800 veaux. Nombre de ventes furent faites aux bouchers qui ont besoin de renouveler leurs approvisionnements de fin de semaine. Les prix n'ont subi aucune variation notable. Ceux des porcs eurent cependant une tendance à fléchir. Ils étaient de \$21 à \$21.50 pour ceux de choix.

Les cotations ont été comme suit : Bouvillons, de \$10.50 à \$12.50 les 100 livres, suivant les qualités. Bêtes à cornes de la boucherie de \$10 à \$12 les 100 livres pour celles de choix; veaux de \$6 à \$12.50. Quant à celles des moutons et des agneaux, il ne vaut pas la peine d'en parler.

LA NOTE AMERICAINE

Le 4 juin 1919.

Après avoir été irréguliers en ouverture les cours s'améliorèrent sur plusieurs compartiments. Am. Wool, Gen. Leather, Sugar, enregistrèrent des gains substantiels. Studebaker recouvra cinq points mais fléchit légèrement peu après. Les moteurs, en tant que groupes, se maintinrent bien et les actions Marine avancèrent sensiblement. Néanmoins l'opinion était partagée et l'on se demandait si la réaction avait été assez violente pour assurer une forte position technique et les spéculateurs étaient sur leurs gardes.

Plusieurs autres valeurs recouvrèrent une partie du terrain perdu hier mais des réactions vives et irrégulières suivirent. Toutefois en dernière heure une brise bienfaisante souffla à Wall Street qui annula le recul du début de l'après-midi. Les professionnels cherchaient à nouveau les spécialités qui avaient été moins actives récemment et les offraient à cours de hausse. On n'observa aucun autre symptôme de tension monétaire.

A l'observateur averti il a été facile de se rendre compte du nombre considérable d'opérations de couverture effectuées dans le cours de la journée tandis que de nouveaux achats du public étaient en évidence. Les bases fondamentales du marché sont manifestement aussi solides que jamais. Certes, la position technique des valeurs assagies depuis quelque temps a été améliorée par l'épreuve sévère à laquelle elles viennent d'être soumises. Cet événement constitue un exemple frappant du danger d'une spéculation effrénée et contribuera sans doute à maintenir la marche des cours à un allure raisonnable pour quelque temps à venir. La réaction en général est de celles qui tout à l'intriguant inspirent la confiance. Bref, l'ascension de la cote a tout simplement été ralentie mais non pas suspendue.

Fairbanks, Gosselin & Co.

L'ECHEVIN ELIE EST FELICITE

L'échevin Jos. Elie, du quartier St-Gabriel, a été l'objet d'une manifestation sympathique de la part de ses collègues de l'hôtel-de-ville, hier, à l'occasion de sa nomination comme candidat libéral dans le comté de Soulanges, à la convention tenue récemment à Pont-Chatéau.

L'échevin Brodeur, le leader du conseil offrit un magnifique bouquet d'"American Beauties" au héros de la fête, et assura celui-ci de l'appui de ses collègues municipaux.

Le candidat libéral dans Soulanges remercia cordialement les membres du conseil de leur marque d'estime et les assura qu'il s'en rendra digne, une fois rendu à Québec. Son élection, a-t-il ajouté, ne fait pas de doute, puisqu'il se présente devant l'électorat avec le programme du gouvernement Gouin, lequel a si puissamment contribué à l'avancement et au progrès de la population de Québec et de la classe agricole, qui compose en grande majorité le comté de Soulanges.

VOS YEUX SONT FATIGUES ?

Si oui, il les sont fatigués, s'ils papillonnent, allez chez le pharmacien et procurez-vous une bouteille de tablettes Bon-Opto. Mettez-en une dans le quart d'un verre d'eau et baignez-vous les yeux deux à quatre fois par jour. Vous serez surpris du secours, du repos et du confort que vous apportera Bon-Opto.

NOTE: Les médicaments que Bon-Opto renferme sont sûrs, et, en une semaine, ils vous débarrasseront de vos yeux fatigués.

Frontenac

La bière délicieuse, pétillante, limpide, franche au goût et d'un bouquet exquis n'aurait jamais été possible sans l'outillage incomparable de la Brasserie Frontenac.

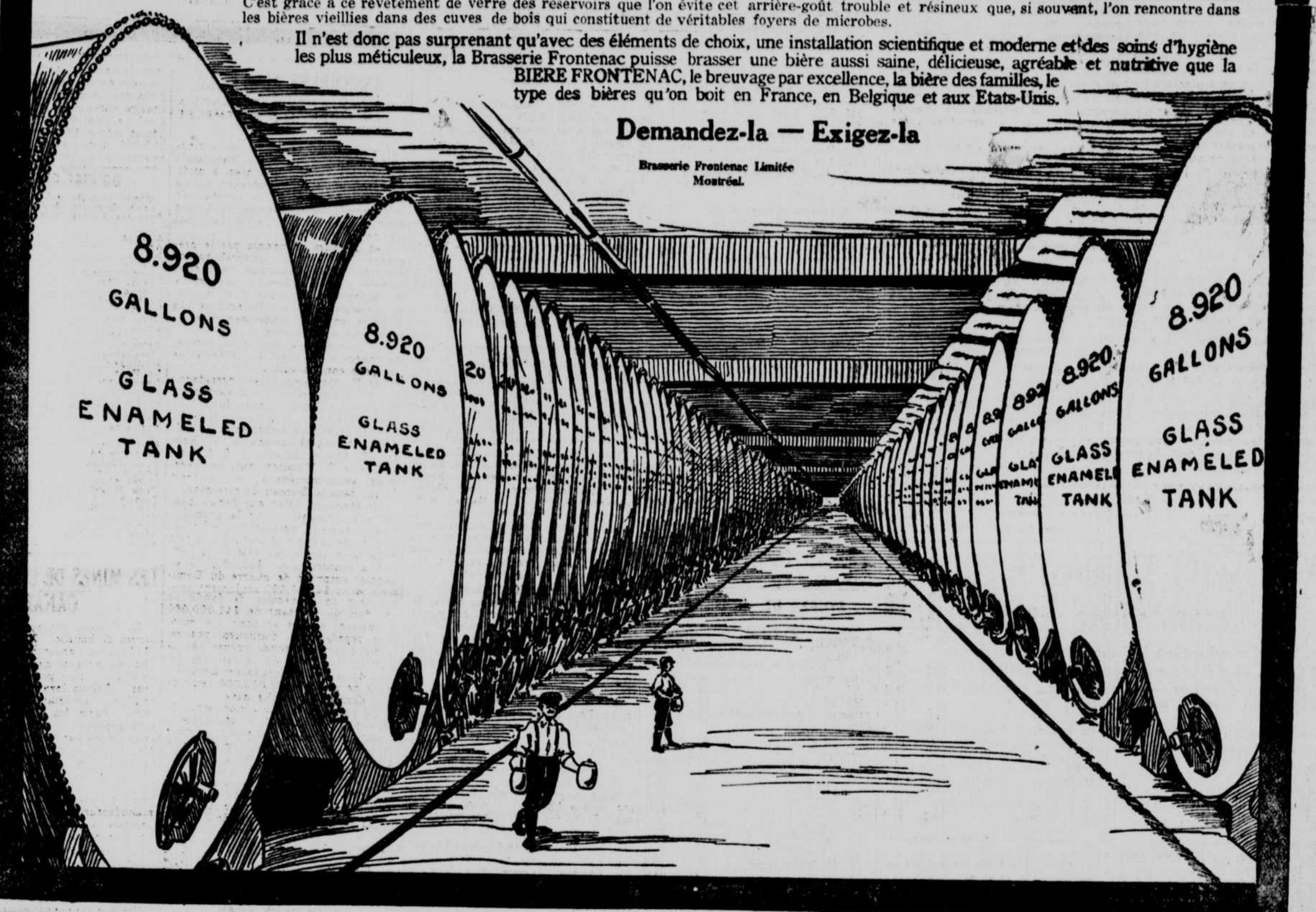
Véritable type des bières Européennes et Américaines les plus en renom, la Bière Frontenac exige pour sa fabrication la même installation, le même outillage que ceux des grandes brasseries Américaines, Anheuser-Bush, Schlitz, Pabst, etc. Dans notre dernière annonce nous avons montré comment se faisait la fermentation de la Bière Frontenac, aujourd'hui nous montrons comment se fait sa maturation.

Notre illustration montre les caves immenses, tout en ciment où la fameuse Bière Frontenac vieillit dans les immenses réservoirs en acier, doublés de verre, d'une capacité de 8920 gallons chacun. C'est dans ces réservoirs uniques en leur genre au Canada, que la Bière Frontenac acquiert, avec l'âge, sa limpidité, son arôme délicat et son goût net et fin qui font les délices des consommateurs.

C'est grâce à ce revêtement de verre des réservoirs que l'on évite cet arrière-goût trouble et résineux que, si souvent, l'on rencontre dans les bières vieilles dans des cuves de bois qui constituent de véritables foyers de microbes.

Il n'est donc pas surprenant qu'avec des éléments de choix, une installation scientifique et moderne et des soins d'hygiène les plus méticuleux, la Brasserie Frontenac puisse brasser une bière aussi saine, délicieuse, agréable et nutritive que la BIÈRE FRONTENAC, le breuvage par excellence, la bière des familles, le type des bières qu'on boit en France, en Belgique et aux Etats-Unis.

Demandez-la — Exigez-la

Brasserie Frontenac Limitée
Montréal.

NOS RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA FRANCE. — COMMENT LES ETENDRE

La Chambre de Commerce du District de Montréal devrait coopérer plus intimement avec le consul général de France au Canada pour l'établissement d'un bureau commercial. — Les rapports. — Où prendre le frais ?

La Chambre de Commerce a tenu, hier, sa dernière séance régulière avant les vacances. La séance a été relativement courte, la chaleur accablante n'étant pas propice aux longues et vives discussions. M. Léon Trépanier, qui revient d'un séjour de cinq mois en France, a donné une très intéressante causerie, dont on trouvera le texte dans une autre colonne, sur le Canada économique à la conférence de la paix.

M. Lambert de Rhode a mis les membres de la Chambre au courant d'une situation assez anormale, relativement aux relations entre le commerce franco-canadien. Le consul de France, dit-il, veut coopérer de toutes façons avec les industriels canadiens sous ce rapport, mais il demande le concours d'experts pour l'établissement d'un bureau commercial, au consulat général de France à Montréal. M. De Rhode demande à la Chambre de fournir à M. Ponsot, consul, l'occasion de se présenter devant la Chambre pour expliquer son idée.

Après quelques remarques de M. Alfred Lambert, qui demande de convoquer le plus vite possible une assemblée spéciale à ce sujet, de M. J. N. Cabana, qui déclare que les Canadiens-français doivent faire tout en leur pouvoir pour seconder le projet, la question fut renvoyée au comité exécutif qui s'en occupera sans tarder.

M. J.-T. Armand met la Chambre au courant d'une situation qu'il qualifie d'injuste à l'égard des ouvriers. Passant la veille, sur le Parc LaFontaine, il aperçoit des centaines de personnes assises sur les pelouses du Parc, cherchant à se rafraîchir un peu de la chaleur torride que nous avions eue dans la journée. Vers neuf heures et quart un agent de police arrive et chasse toutes ces gens, leur déclarant qu'il était défendu de se reposer sur les pelouses du Parc. M. Armand ajoute qu'au moins s'il y avait assez de bancs pour tout le monde, il ne dirait rien, mais c'est le contraire.

L'exécutif avisera auprès des autorités municipales à ce sujet.

M. J. T. Armand a été l'objet d'une sympathique ovation, pour le grand nombre de membres nouveaux qu'il a fait admettre à la Chambre de Commerce. Nous en publions la liste plus bas. M. le président Joseph Quintal le remercia officiellement et déclara que c'était un magnifique exemple qu'il donnait de son zèle envers notre institution canadienne-française.

Voici les rapports qui furent adoptés, à la séance d'hier :

LE COUT DE LA VIE

L'exécutif a pris connaissance, à la demande du Conseil, du mémoire de M. J.-O. Léger qui désire fonder une ligue de consommateurs, et il a l'honneur de faire rapport à la Chambre de Commerce qu'à son avis ce projet, qui est une affaire d'intérêt particulier, est de celles auxquelles la Chambre de Commerce a toujours refusé de prêter son concours.

Le président de la Chambre de Commerce,

JOSEPH QUINTAL.

PUBLICITE AU MOYEN DU CINEMA

L'exécutif a mis à l'étude, à la demande du Conseil, la demande de "The Moving Picture Exhibition of British Industries Ltd." de Londres, qui sollicite notre concours pour l'organisation d'une campagne de publicité par le cinéma en faveur des industries britanniques, et il a l'honneur de suggérer à la Chambre de Commerce que la Compagnie soit priée de soumettre sa proposition au Haut Commissaire du Canada, à Londres.

Le président de la Chambre de Commerce,

JOSEPH QUINTAL.

INVITATION DE LA BORDER CHAMBER OF COMMERCE

L'exécutif, à qui le Conseil a transmis l'invitation de la Border Chamber of Commerce, dont le territoire

comprend les villes de Ford, Walkerville, Windsor, Sandwich et Ojibway, engage vivement les membres de la Chambre de Commerce de passage dans cette région, à se rendre au siège social de la Border Chamber of Commerce, à Windsor, où le meilleur accueil leur sera réservé.

Le président de la Chambre de Commerce,

JOSEPH QUINTAL.

LE PONT DE LONGUEUIL

La commission des transports a pris connaissance, à la demande du Conseil, de la requête d'une députation de la Ville de Longueuil, sollicitant l'appui de la Chambre pour la construction d'un pont entre Montréal et la rive-sud, et la commission a l'honneur de rappeler à la Chambre de Commerce que notre Association a toujours été favorable au développement des communications de l'île de Montréal avec la terre ferme.

Le président de la commission,

C.-H. CATELLI.

LES ENTREES EN DOUANE
La commission des transports et des douanes a l'honneur de recommander à la Chambre de Commerce de prier le gouvernement du Canada de revenir à l'ancien ordre de choses, qui a existé pendant des années à la satisfaction générale, quant aux personnes autorisées à faire les entrées en douane pour le compte des courtiers.

Le président de la commission,

C.-H. CATELLI.

NOUVEAUX MEMBRES

Les membres suivantes ont été présentés par M. J.-T. Armand, membre du comité de Recrutement et ont été admis comme membres à la séance mensuelle du 4 juin :

M. J.-A. Boisvert, comptable, de Boisvert & Cie.

M. Arthur Campeau, immeuble, de Campeau & Denis.

M. J.-A. Dagenais, immeubles.

M. Raoul C. Dery, fabricant.

M. O. Desourdy, tailleur.

M. A.-O. Dextard, assurances.

M. Louis-H. Ducloux, marchand de nouveautés.

M. Georges Ducloux, liquidateur.

M. O. Dufort, bijoutier en gros.

M. Jos.-W. Fontaine, agent financier.

M. Alfred Guilbault, marchand et agent à commission.

M. Horace Mongenais, tissus.

M. H. Prevost, mercerie, de H. Prevost & Cie.

M. F.-A. Rivard, mercerie.

M. Arthur Rivard, horlogerie.

M. Z.-P. Ste-Marie, tailleur.

M. Alphonse Venne, architecte.

M. H. Millette, représentant de commerce, par M. Jos. Ethier.

M. Horace Labrecque, courtier en assurance, par M. E. C. Vidricaire.

M. Ludger Trudeau, par M. J.-O. Léger.

Étaient présents à l'assemblée : MM. Joseph Quintal, président; Alfred Lambert, 1er vice-président; Joseph Ethier, 2ème vice-président; J.-N. Cabana, trésorier; C.-H. Catelli, Jos. Fortier, J.-O. Labrecque, R.-O. Grothé, Roméo Brosseau, J.-H. E. Pellerin, J.-A. Laferte, J.-P. Gervais, J.-V. Desautels, Paul Joubert, L.-N. Patenaude, W.-A. Baker, C.R. T. Auger, J.-B.-D. Légaré, D. A. Lafortune, C.R. (M.P.), Henri Desrosiers, A.-H. Hardy, Dr. J.-C. Poissant, J.-O. Léger, J.-T. Armand, A.-N.-T. Chamberland, L.J. Rivet, Joseph Lavoie, A.-L. Chysens, J.-E. Bourcier, Alfred LaRoque, I.C., J.-O. Lavalée, J.-A. Barrette, A.-F. Ladouceur, Aquila Legris, Lucien Trudel, Xavier Bilet, J.-E. Fleury, Léon Trépanier, H. Chandler, G. Normand, Roch Montbrant, Tréfle Rheaume, Odilia Demers, C. Arm. Gravel, Lambert de Rhode, Geo. Paré, Séraphin Guimet, Arthur Vincent, Léon Lorrain, secrétaire.

ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE TECHNIQUE

L'assemblée générale annuelle des anciens élèves gradués des Ecoles techniques de la province de Québec, aura lieu à l'Ecole de Montréal, dimanche prochain, 8 juin, à 10 heures a.m.

En dehors des élections des membres du Conseil, qui auront lieu à 2 heures p.m., diverses questions très importantes seront traitées à cette assemblée.

Tous les membres sont instamment priés d'y assister.

Le Secrétaire,

R. ROBIC.

LES PRIX AU CONSERVATOIRE LASSALLE

Contrairement à ce qui a été annoncé, pour une cause de force majeure, la distribution des prix qui devait avoir lieu mercredi, le 11 juin, aura lieu, jeudi, le 12 juin, dans la grande salle des Fêtes de l'Assistance Publique, 340 rue LaGauchetière-Est, à 8 heures 30 du soir.

AVIS

Re Emission Dandurand

Dans une lettre circulaire il était dit par erreur, "l'émission servira à payer la Mutual Life and Citizens Assurance Co. Limited, qui est dans l'impossibilité de renouveler l'hypothèque à cause des pertes causées par la guerre et par l'épidémie de grippe Espagnole".

Cette assertion pouvant paraître préjudiciable aux intérêts de la Mutual Life and Citizens Assurance Co. Limited, une des plus fortes compagnies d'assurance sur la vie, ayant un actif d'au-delà de \$70,000,000, nous nous faisons un devoir de rectifier cette erreur.

Non seulement la Mutual Life and Citizens Co. Limited était dans la possibilité de renouveler cette hypothèque, mais, d'après les renseignements qui nous ont été fournis elle a offert de la renouveler.

CREDIT CANADA LIMITEE,
145 St-Jacques, Montréal.J. A. FOURNIER,
83 St-Pierre, Québec.

LE HUILAGE DES RUES EST COMMENCE

Le huilage des routes qui a commencé à se faire par les ordres de la Commission Administrative, est une des améliorations que l'on devra à cette administration.

La où elle a été faite le résultat est des plus satisfaisants.

Hier soir, l'affluence des autos et véhicules de toutes sortes était telle au Parc Lafontaine, qu'un nuage de poussière obscurcissait les allées du Parc.

Que sera-ce donc ces soirs prochains, alors que des milliers de véhicules se rendront à ce parc populaire à l'occasion de la Kermesse installée sur le terrain des jeux; il se agit de toute nécessité que le huilage des grandes allées de ce parc fut pratiqué dès aujourd'hui, ce qui donnerait satisfaction aux milliers de promeneurs qui envahissent ce parc tous les soirs.

CONCERT AU PARC LAFONTAINE

Il y aura, ce soir, au Parc Lafontaine, un concert en plein air, sous les auspices du Service de Santé. Le concert commencera à huit heures et demie.

PELERINAGE A VARENNES

Dimanche, 8 juin, pèlerinage annuel au profit des pauvres, organisé par les membres de la Saint-Vincent de Paul d'Hochelega. Départ, au quel de la rue Aylwin, coin Notre-Dame, par le bateau Trois-Rivières, à 7.15 du matin. Messe à Varennes. Arrêt à Lanoraie et à Sorel. Prix : \$1.50, adultes; 75 cents, enfants.

REUNION DES ELEVES DU SOLFEGE

La réunion des élèves du cours, qui devait avoir lieu ce soir est remise à demain soir, vendredi, 6 juin, à sept heures et demi. Le professeur Goulet compte sur la présence de tous pour la dernière répétition du programme musical qui sera exécuté mardi prochain à la séance publique de distribution de prix.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

Se fait-on une idée du péril qui menace notre vieille province ?

Sir Lomer Gouin exagère-t-il, quand, dans son manifeste il déclare: "Partout surgissent des problèmes d'une exceptionnelle gravité, dont la solution réclame une attention immédiate. De récents événements démontrent que la situation difficile que nous traversons tend plutôt à s'aggraver".

Oh ! non, le premier ministre n'exagère pas et sa clairvoyance lui a bien fait découvrir les dangers qui nous menacent.

Ces dangers nous viennent de la guerre. La guerre nous aura été désastreuse à bien des points de vue. C'est elle qui a bouleversé notre vie nationale, c'est elle qui a détraqué notre organisme économique, c'est elle qui a amené cette révolution sociale qui s'étend dans tout le pays et qui est à nos portes.

On voudrait faire voir les dangers qui menacent notre province, qu'on ne saurait trouver d'image plus saisissante, croyons-nous, que celle de ces terribles fous de forêts, qui dévastent tout sur leur passage, qui ravagent les vies et les propriétés, ne laissant que ruines et que larmes.

Il en est ainsi dans notre pays à l'heure qu'il est. Le peuple de notre province n'a pour le renseigner que ce que les agences télégraphiques distribuent aux journaux ; mais la situation est bien plus grave qu'on le dit et un grand journal américain le constatait lui-même l'autre jour, c'est la révolution qui s'en vient et le gouvernement du pays ne se sent pas capable de la conjurer.

Québec n'a pas encore été atteint, mais avant que la contagion se répande parmi nous, il faut prendre des moyens d'arrêter ce flot dévastateur. Il n'y a rien à attendre du gouvernement d'Ottawa ; il ira partout ailleurs, avant de faire quelque chose pour notre province et Sir Lomer Gouin le sait si bien, qu'il s'est décidé à intervenir, à venir devant le peuple, à lui proposer une politique de reconstruction nationale.

D'aucuns se moquent de ces mots "reconstruction nationale", pourtant ils rendent bien l'idée du travail qu'il incombe à l'heure actuelle aux chefs de gouvernement, et celui de la province de Québec, conscient de ses devoirs, n'a pas attendu après les autres pour agir. Il voit venir la grande vague qui peut tout engloutir chez nous, et avant qu'il soit trop tard il veut l'endiguer.

La reconstruction est nécessaire chez nous comme ailleurs ; aucun pays, en ce moment, ne se désintéresse de ce grand travail et Québec, comme les autres a besoin de refaire sa vie économique et nationale.

La fabrication intensive de munitions et l'enrôlement obligatoire ont brisé la machine économique, et la guerre finie, on constate un déséquilibre croissant entre la population rurale et la population urbaine. La guerre a vidé nos fermes et a rempli nos usines ; elle a déraciné de la campagne pour les transplanter dans les villes des milliers et des milliers d'hommes, et aujourd'hui qu'on ne fait plus la guerre, ces hommes qui ont pris goût à la vie facile des villes, ne veulent plus retourner à la vie rude des champs. Et la conséquence est que la production a diminué, et que le coût de la vie a augmenté au point qu'il n'est plus possible de vivre.

Cette conséquence en a amené une autre plus grave, c'est que les ouvriers ne pouvant plus vivre avec les sa-

laire qu'ils gagnent, en réclament de plus élevés, et les patrons se voient sans cesse dans la double et pénible alternative ou de refuser, alors c'est la grève, ou de céder, alors c'est la hausse des prix sur les articles fabriqués et un malaise nouveau.

Où, un des dangers qui nous menacent le plus, c'est le courant qui dépeuple nos campagnes pour encombrer nos villes, et c'est lui qui avant peu augmentera le nombre des chômeurs, et grossira le nombre des mécontents.

Il y a aussi le grand courant de l'immigration intense qui s'en vient et cette immigration devrait nous trouver dans Québec prêts à la recevoir. Qu'arriverait-il si nous ne faisons rien pour ouvrir d'autres régions à l'activité humaine ? Il arriverait un désastre et les désillusions avec les mécontents qui se trouveraient déjà chez nous, pourraient créer un état de choses fort grave et dont on n'est même pas en position de mesurer l'étendue.

Et puis le désordre social qui est une autre conséquence de la guerre ne vaut-il pas aussi que les chefs de gouvernement s'y intéressent ? Québec a souffert comme les autres provinces, de l'impéritie, de l'incurie, de l'antipathie du gouvernement fédéral et c'est ce qui explique le mécontentement qui se manifeste chez nous.

Puisque le gouvernement du pays ne veut rien faire, le gouvernement de la province va agir et dans son programme qu'il annoncera à l'ouverture officielle de la campagne électorale, Sir Lomer Gouin reprenant les pensées de son manifeste, dira quels remèdes il apportera pour guérir notre peuple du mal social dont il souffre.

On est mécontent du coût excessif de la vie, Sir Lomer Gouin dira comment on peut le faire baisser en augmentant la production ; on se plaint qu'il n'y a pas de travail, Sir Lomer dira comment il veut en trouver pour tous, en poussant la construction des routes, en développant l'industrie manufacturière et en utilisant de plus en plus nos pouvoirs hydrauliques, qui sont une richesse incomparable.

Où, de grands dangers nous menacent et avant qu'il soit trop tard Sir Lomer Gouin veut consulter le peuple, et c'est dans cette consultation qu'il va ramener la confiance et l'espoir en des jours meilleurs.

On ne reconstruit pas sans qu'il y ait en coûte, et c'est pour demander au peuple qu'il paie, le droit de dépenser ce qu'il faut pour ramener dans notre province la paix sociale et la prospérité.

Sir Lomer Gouin est dans le cas d'un gérant de grand établissement qui, prévoyant un péril, se hâte d'en avertir les actionnaires et qui leur suggère ce qu'il faut faire pour conjurer le désastre. Il est clair que les actionnaires qui ont eu toujours à louer la sagesse de leur gérant, qui ont toujours admiré sa clairvoyance, qui ont sans cesse aidé ses initiatives, n'iront pas à ce moment critique changer d'homme et confié à un inconnu la tâche lourde de protéger l'établissement menacé. C'est au gérant intègre, loyal, dévoué qu'il faut leur confiance.

L'électorat de notre province ne fera pas autrement, le 23 juin, et c'est avec empressement, avec enthousiasme même qu'il renouvelera le mandat de Sir Lomer Gouin et de son gouvernement.

alors que lui, le maire, voulait faire passer cette partie de rue, qui se trouvait dans son quartier, le quartier Papineau.

On décida alors de renvoyer le rapport à la Commission administrative, avec prière à celle-ci de fournir à ce propos les indications nécessaires.

D'autres rapports pour des travaux de pavages ont aussi été soumis, mais ils sont restés sur la table. Ils seront probablement ajoutés automatiquement, le temps venu. Ce sont les suivants :

Au sujet du vote d'un crédit de \$25,760.00 pour le pavage de la rue Elmhurst et de l'avenue Hurlbut ; A l'effet de voter un crédit de \$38,865.68 pour le pavage de la rue Sherbrooke, entre les rues Mayfair et Elmhurst ; A l'effet de voter un crédit de \$131,653 pour le pavage de la rue Sherbrooke, à l'effet de voter un crédit de \$21,720 pour le pavage de la rue Redpath ; A l'effet de voter un crédit de \$51,937 pour le pavage de la rue St-Patrice ; A l'effet de voter un crédit de \$15,646 pour le pavage de la rue Northcliffe ; A l'effet de voter un crédit de \$36,555 pour le pavage de la rue Eridge.

Le rapport demandant un crédit de \$20,000 pour payer les dépenses de la Commission des Services Électriques a été adopté à l'unanimité.

L'échevin Turcot, appuyé par l'échevin Sansregret, a fait adopter une résolution en faveur de la construction d'un abattoir municipal.

On a procédé ensuite à l'élection des officiers qui n'avaient pas encore été élus afin de compléter le bureau de direction. M. E. Archambault a été élu 2ème vice-président et M. Renaud, de la maison Paul Limité, trésorier.

Le bureau des officiers se compose maintenant comme suit : J. B. Laplante, président, Charles Godette, 1er vice-président, E. Archambault, 2ème vice-président, J. A. Champagne, secrétaire et M. Renaud, trésorier.

L'enthousiasme n'a cessé de régner durant l'assemblée et tout promet un succès pour cette importante section montrealaise, de l'Association des marchands détaillants du Canada. On espère ainsi régler certains problèmes et établir une coopération très efficace entre tous les marchands de tabac bénéficiaires.

A l'ECOLE TECHNIQUE La distribution des récompenses aux Elèves des cours du jour et des cours du soir de l'Ecole Technique de Montréal, aura lieu à l'Ecole le jeudi, 19 juin, à 8 heures du soir.

L'exposition des travaux exécutés par les élèves, sera ouverte au public du 19 au 30 juin, de 9 h. a. m., à 5 h. p. m., et de 8 h. p. m., à 10 h. p. m.

Entrée de l'exposition, 22 rue Church.

Le résultat des négociations poursuivies depuis quelques jours entre

les délégués des travailleurs de la Montreal Light, Heat & Power et les directeurs de cette compagnie a été apporté hier soir aux membres du syndicat des électriciens, 417 Est rue Ontario. Nous les connaissons vers la fin de cette semaine. M. Norris, vice-président de la compagnie de gaz et d'électricité de Montréal, y a été pour beaucoup dans l'accord survenu entre employés et patrons. Il est reconnu aujourd'hui que l'adoption du principe des heures est un fait et qu'en outre cette paie et la prochaine tous les ouvriers toucheront comme rap-

pel une augmentation de 47 p. c. C'est-à-dire pour certains une somme de \$135. Ce rapport comporte le paiement rétroactif du rajustement de salaire qui court depuis le 1er avril dernier. Hier soir, ces employés de la Montreal Light, Heat & Power inaugureront leur nouveau loyer No 492 aux quartiers-général des Métiers et du Travail, rue Ontario.

M. J. Broderick en fut élu président à l'unanimité. M. Lavigne, vice-président, M. H. Gagnier, secrétaire et M. C. Hochkiss, trésorier.

La lecture du rapport des négociations dont il est parlé plus haut a été applaudie et la délégation complétée.

AUX GANTERIES Le comité de grève des gantiers et les agents des compagnies "Hudson Bay Knitting" et "Acme Glove Works", ont été en négociations pendant toute la journée d'hier. — Aucun résultat connu. — Cependant il a été annoncé aux gantiers Galibert, Allan et autres que la grève avait été écartée parce que ces compagnies ont prié l'engagement de fournir à leurs ouvriers les avantages que réclament les grévistes.

LES COMMISS DE MAGASINS Les employés de magasins en guise de protestation contre les directeurs récalcitrants des grandes maisons de la ville ont organisé, hier soir, une parade dans les rues, qui s'acheva par des discours au marché Saint-Jean-Baptiste.

Les manifestants se formèrent en procession au Champ de Mars et défilèrent, musique en tête, au nombre de 200 environ, par les rues Godford, Craig, St-Laurent, Ste-Catherine et Ontario.

C'est à 3 heures p. m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique ; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

LE DR GUSTAVE LEMIEUX EST CHOISI, HIER, DANS GASPE

Le député sortant de charge est de nouveau mis sur les rangs pour les prochaines élections. — Inauguration de campagnes. — Dans le district de Québec.

La chaleur d'hier a quelque peu ralenti l'activité de la campagne électorale. Il n'y a eu, hier, qu'une convention, celle de Gaspé.

Aucune candidature nouvelle n'a surgi à Montréal ces jours-ci.

Les candidats libéraux se préparent activement à la campagne dont l'ouverture ne peut tarder. Le comité central libéral abat beaucoup de besogne depuis qu'il est ouvert, au No 30 rue Saint-Jacques.

Le Dr Gustave Lemieux, député de charge pour le comté de Gaspé, a de nouveau été prié de se porter sur les rangs. Le choix a été unanime en faveur de cette populaire candidature.

PROCHAINE ASSEMBLÉES Dans Laval. — M. Thibaut Rinfret se lance résolument dans la lutte. Il inaugurerait officiellement sa campagne samedi soir par une grande assemblée à Saint-Vincent de Paul.

Dimanche matin, après la grand-messe, le candidat libéral de Laval ira rendre visite à ses électeurs de Saint-Martin. Dans l'après-midi du même jour, il sera au Sault-au-Récollet et le soir à la Pointe-aux-Trembles. Comme on le voit, M. Thibaut Rinfret inaugure vigoureusement sa campagne.

Dans Laprairie. — M. Wilfrid Cédilot, candidat libéral de Laprairie, nous prie d'annoncer qu'il tiendra une grande assemblée, dimanche prochain, à Saint-Constant, à 3 heures de l'après-midi. Il invite son adversaire à s'y rendre et à soutenir la lutte en présence des électeurs qui sont tous priés de se rendre à cette réunion.

Dans l'Assemblée. — Une grande assemblée aura lieu dimanche après-midi à Charlemagne, comté de l'Assomption. Cette assemblée est convoquée par M. Walter Reid, candidat libéral du comté, qui invite son adversaire M. Laurion. L'assemblée commencera à deux heures et demie et tous les électeurs sont priés d'y assister.

Les CONVENTIONS Maskinongé. — M. Rodolphe Tourville sortant de charge annonce que la convention, dans son comté, n'aura lieu que mercredi ou jeudi, à Louisville, la semaine prochaine.

Reville. — M. Edmond Robert, député libéral sortant, a déclaré hier que dimanche prochain, à Rougemont, les délégués choisis par l'association libérale organiseraient la convention qui doit lui offrir de nouveau la candidature.

Châteauguay. — L'hon. M. H. Mercier, député sortant, déclare que la convention dans son comté aurait lieu lundi prochain, à Ste-Marie, le 9 de juin, à 10 heures du matin.

Joliette. — La convention sera tenue à la salle municipale de Joliette à 2 heures de l'après-midi, mardi, le 10 juin.

Shefford. — La convention libérale aura lieu samedi prochain, le 7 juin, à Waterloo, à deux heures de l'après-midi, pour le choix d'un candidat aux prochaines élections.

Le nom de M. Perrault a été applaudi.

M. Paul Tourigny a été le premier à adresser l'assemblée. Il a rappelé les seize années pendant lesquelles il avait été député, et que ces seize années lui avaient donné une connaissance des hommes et des choses provinciales.

(A suivre à la page 5)

LES OUVRIERS DE VICKERS N'ENTENDENT PAS CEDER

Les chaudronniers forment leur comité de grève hier soir à l'Assistance Publique. — Manifestation des commis de magasins pour la fermeture de bonne heure. — Les maîtres-barbiers hausseraient leur tarif.

Comme le Canada l'annonçait hier, la grève la plus conséquente de la saison a été déclarée aux chantiers maritimes de la Canadian Vickers, par 3,000 ouvriers. Ceux-ci se sont réunis hier midi au Marché de Mai, pour nommer leur comité sondeur.

Un fort élément de soldats démobilisés compose le groupe gréviste. Ils entendent, nous disent-ils, tenir comme ils ont tenu là-bas.

D'ailleurs, tous les chômeurs des usines Vickers se montrent déterminés et il est peu probable qu'aucun d'eux se laisse arrêter par la grève.

Les chaudronniers ont tenu, hier soir, une assemblée spéciale à la salle de l'Assistance Publique, rue La-gauchetière où a été formé un comité de cinq membres, présidé par M. William Baugh, de la Fédération Maritime. Ce comité, chargé de la direction de la grève, a établi ses quartiers-général dans un restaurant vacant, à l'angle de la rue Notre-Dame et de la 3e Avenue, Maison-Neuve.

CHEZ LES BARBIERS Les maîtres-barbiers continuent de signer le contrat de l'Union ce qui peut laisser prévoir que la grève des coiffeurs n'est plus qu'une question d'heures. En effet, au cours de la journée d'hier, près de 500 patrons sur 650 ont accédé aux demandes de leurs employés. M. M. Z. de Muro, secrétaire de l'Union des barbiers, Brissette, secrétaire du comité des patrons, et Rainville, président, sont tous d'accord que la fin de la grève est proche. D'un autre côté, comme corollaire de cette grève le tarif des salons de coiffure sera augmenté, si l'on en croit les potins du jour. Il est question de porter à 20 cents une barbe et à 40 cents une taille de cheveux. Ce nouveau tarif entrerait en vigueur lundi prochain. Les maîtres-barbiers en viennent à penser qu'ils ne peuvent retirer aucun profit de leur profession s'ils doivent en tenir aux réclamations de leurs employés.

AU LOCAL 492 Le résultat des négociations poursuivies depuis quelques jours entre

les délégués des travailleurs de la Montreal Light, Heat & Power et les directeurs de cette compagnie a été apporté hier soir aux membres du syndicat des électriciens, 417 Est rue Ontario. Nous les connaissons vers la fin de cette semaine. M. Norris, vice-président de la compagnie de gaz et d'électricité de Montréal, y a été pour beaucoup dans l'accord survenu entre employés et patrons. Il est reconnu aujourd'hui que l'adoption du principe des heures est un fait et qu'en outre cette paie et la prochaine tous les ouvriers toucheront comme rap-

pel une augmentation de 47 p. c. C'est-à-dire pour certains une somme de \$135. Ce rapport comporte le paiement rétroactif du rajustement de salaire qui court depuis le 1er avril dernier. Hier soir, ces employés de la Montreal Light, Heat & Power inaugureront leur nouveau loyer No 492 aux quartiers-général des Métiers et du Travail, rue Ontario.

M. J. Broderick en fut élu président à l'unanimité. M. Lavigne, vice-président, M. H. Gagnier, secrétaire et M. C. Hochkiss, trésorier.

La lecture du rapport des négociations dont il est parlé plus haut a été applaudie et la délégation complétée.

AUX GANTERIES Le comité de grève des gantiers et les agents des compagnies "Hudson Bay Knitting" et "Acme Glove Works", ont été en négociations pendant toute la journée d'hier. — Aucun résultat connu. — Cependant il a été annoncé aux gantiers Galibert, Allan et autres que la grève avait été écartée parce que ces compagnies ont prié l'engagement de fournir à leurs ouvriers les avantages que réclament les grévistes.

LES COMMISS DE MAGASINS Les employés de magasins en guise de protestation contre les directeurs récalcitrants des grandes maisons de la ville ont organisé, hier soir, une parade dans les rues, qui s'acheva par des discours au marché Saint-Jean-Baptiste.

Les manifestants se formèrent en procession au Champ de Mars et défilèrent, musique en tête, au nombre de 200 environ, par les rues Godford, Craig, St-Laurent, Ste-Catherine et Ontario.

C'est à 3 heures p. m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique ; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

PLACE VOS ASSURANCES FEU DANS LA COMPAGNIE

UNION ASSURANCE SOCIETY (LIMITED, LONDON, ENG.)

NORACE J. LABRECQUE AGENT GENERAL, DEPT. FRANCAIS, 260, RUE ST-JACQUES, TEL. 500-000.

LE CANADA INDUSTRIEL A LA CONFERENCE DE LA PAIX

Magnifique causerie de M. Léon Trépanier à la Chambre de Commerce. — Le Canada et la France. — La Foire de Lyon.

M. Léon Trépanier, qui accompagnait nos ministres à Paris, a prononcé, hier, à la Chambre de Commerce, l'intéressante conférence que nous publions plus bas.

M. Alfred Lambert et M. Joseph Ethier se firent les porte-paroles de la Chambre pour remercier M. Trépanier de son travail.

Après un court préambule, M. Trépanier aborde son sujet :

LA MISSION CANADIENNE Je constate que la présence à Paris, durant ces derniers cinq mois, du premier ministre du Canada et de trois de ses collègues du cabinet, a amené la presse européenne, représentée à Paris, par plus de trois cents correspondants à rechercher davantage quel avait été l'effort canadien durant la guerre. Et il en est résulté des témoignages d'admiration et des acclamations pour un pays de huit millions d'habitants qui en moins de six semaines après la déclaration de guerre avait pu mettre sur pied une armée de 30,000 hommes et l'expédition outre-mer, qui plus tard grossissait les légions de France et d'Angleterre de 500,000 combattants, et qui après les fumées de la dernière bataille, avait compté 50,000 morts.

L'admiration pas les acclamations ne représentent pas les morts, elles ne représentent pas les désastres, mais lorsque pour reconnaître l'héroïsme et le dévouement d'un pays, trente-deux nations civilisées — c'est le nombre des nationalités représentées au Congrès de la Paix — y ajoutent des offres d'union et de collaboration économique, l'orgueil national fait refouler les larmes et l'espoir renaît dans le cœur de la nation.

C'est comme nation, dit M. Trépanier, que le Canada fut invité à délibérer sur les conditions de paix à imposer à l'ennemi ; c'est comme nation que le Canada fut invité à prêter le concours de ses délégués pour la préparation et la rédaction des rapports qui reçurent ensuite la sanction officielle des chargés de pouvoir de la conférence. Ce concours, les ministres canadiens l'ont fourni sans répit.

Je constate en effet que nos délégués canadiens ont représenté l'Empire britannique dans diverses commissions et sous-commissions de la Conférence.

Mais l'apport intellectuel de nos ministres à la Conférence ne nous a-t-il pas été profitable si ces messieurs n'avaient profité de leur situation pour faire connaître aux pays alliés l'importance économique et industrielle du Canada.

(A suivre à la page 5)

LA CHALEUR A ETE ENCORE TORRIDE PARTOUT, HIER

Le thermomètre n'est pas monté aussi haut que la veille, à Montréal, mais on a enregistré la plus grosse chaleur de l'année à Toronto et à Sherbrooke. — Plusieurs prostrations à New-York.

On ne s'en est peut-être pas aperçu, mais il faisait moins chaud, hier, que la veille.

Le maximum, hier, en effet, n'a été que de 90. La veille, le thermomètre avait enregistré jusqu'à 92. Le minimum, hier, a été de 72 degrés.

Les comparaisons pour les deux jours sont les suivantes :

Hier

8 a. m. 77
10 a. m. 80
Midi 84
2 p. m. 86
3 p. m. 88
4 p. m. 87.5

Mardi

8 a. m. 76
Midi 87
2 p. m. 91
4 p. m. 92

L'humidité a été de 60 degrés, soit six degrés de plus que mardi. C'est ce qui a rendu la chaleur encore plus insupportable que la veille, et a fait croire à nombre de gens qu'il faisait réellement plus chaud. Le vent, qui du nord-est, avait tombé avec cela à 10 milles à l'heure. Tout a contribué, comme on voit, à rendre la journée d'hier désagréable sous tous les rapports.

Par toute la province, la vague de chaleur s'est abattue sur les populations. A Sherbrooke, on a enregistré, hier, la plus chaude journée de l'année jusqu'ici. Le soleil gardait des rayons ardents qui nous cueillaient au visage. Le mercure a atteint la juste place. Le thermomètre a été de 94 degrés. C'est à peine si le vent se faisait sentir. Les feuilles des arbres étaient immobiles. Heureusement, on n'a fait rapport d'aucun accident dû à la chaleur.

Les cultivateurs, dans les cantons de l'Est, sont dans la jubilation. Cette chaleur, selon eux, a un effet des plus favorables sur les moissons.

A Halifax, on a joué d'une brise douce et légèrement chaude.

A New-York, on subit le même sort qu'à Montréal. Le thermomètre se tient au-dessus de 90 degrés. On a transporté, à cause de cette chaleur, nombre de personnes à l'hôpital. Un homme s'est noyé, en voulant se rafraîchir dans la rivière.

La vague de chaleur répand ses ondes de feu dans tout l'Etat de New-York, dans la Nouvelle-Angleterre et en Pennsylvanie.

A New-York, cette chaleur entraîne une dépense énorme de glace et l'on craint d'en manquer sérieusement en juillet et août.

A Toronto, les avocats ont été obligés de plaider en chemise, devant les tribunaux. On a rapporté la, mardi, jusqu'à 94 degrés. C'est la plus grosse chaleur, cette année. Hier a été un peu plus frais.

LES PERSONNES DEMEURANT SUR LE PARCOURS DE CE SERVICE à une distance trop éloignée des dépôts de leur localité peuvent recevoir le "CANADA" à domicile par ce même service en téléphonant à Main 7697.

Service de 3 mois, \$1.50. Service de 6 mois, \$3.00, payables d'avance.

BORDEAUX Mme Chs. Demey, 2013 Gouin. A. Prévoist, 2037 Gouin. Hamelin et Frère, 6315 Bois de Boulogne. O. Gagnon, 2202 Gouin.

CARTIERVILLE H. Crévier, 77 Chemin St-Laurent. A. Lagacé, 141 Boul. Gouin.

PONT-VIAU J. B. A. Primeau. Henri Cousineau.

AHUNTSIC M. J. Portuqais, 6441 Lajeunesse. A. Sausseur, 1047 Gouin.

PARC MADELINE J. B. Lefebvre, 6270 Pélouquin. M. de Lamothe, 6110 Amherst. E. Laporte, 6238 Sacré-Cœur. A. Tremblay, 6502 Chambord. Ed. Beale, 6374 Dufferin.

SAULT-AU-RECOLLET A. Aubé, 1106 Gouin. D. Gagnon, 1235 Gouin.

MONTÉE ST-MICHEL O. Lachapelle.

MONTREAL-NORD J. O. Belanger, 2059 Gouin. J. R. Chamberland, 2071 Gouin.

ON DEMANDE L'AMNISTIE POUR LES CONSCRITS REFRACTAIRES

Les échevins adoptent à l'unanimité une résolution à cet effet. — Le recensement par la police. — Pour l'entretien des rues. — De la glace pour les Gouttes de Lait.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité, hier après-midi, par le conseil :

1o. "Attendu que les autorités militaires poursuivent leur enquête dans le cas des conscrits qui n'ont pas répondu à l'appel ;

"Attendu que cette pratique est mal vue du public généralement, maintenant que les hostilités en Europe sont terminées ;

"Qu'il soit résolu :

"Que les autorités fédérales soient priées de mettre fin à ces poursuites, faisant coïncider cet acte de générosité avec la signature du traité de paix."

2o. "Attendu que ce conseil est d'opinion que, par suite de l'augmentation naturelle et du retour des soldats du front, la population de Montréal a augmenté de 75,000 âmes depuis le dernier recensement officiel (1911) et atteint maintenant le chiffre de 800,000 âmes ;

"Attendu que la cité a intérêt à démontrer que Montréal est la plus grande ville du Canada, tant en population qu'en superficie ;

"Proposé par l'échevin Dixon, appuyé par l'échevin Bédard :

"Que la commission administrative soit priée de faire faire, par les membres du corps de police municipal en même temps qu'ils feront leurs rondes, un recensement exact de la population de Montréal, ce recensement ne devant pas être complété avant le 1er septembre et complété plus tard que le 31 décembre prochain ;

"Que ce recensement se fasse sur des cartes qui seront remplies par les personnes occupant chaque maison et devront contenir tous les renseignements nécessaires quant au nombre d'hommes, de femmes et d'enfants ;

"Que ce conseil est d'opinion que

les dits constables ne devraient pas être tenus d'accomplir ce travail sans rémunération additionnelle."

3o. "Proposé par l'échevin Dubeau, secondé par l'échevin Dixon :

"Attendu que la mortalité infantile est considérable à Montréal, durant les mois d'été et qu'il est urgent d'employer tous les moyens hygiéniques possibles pour la combattre ;

"Attendu que l'oeuvre des Gouttes de Lait qui, chaque année, accomplit un travail considérable dans cette direction, ne peut être privée de la quantité de glace nécessaire à ses besoins ;

"Attendu que le prix de la glace est devenu exorbitant et inaccessible aux familles pauvres ;

"Il est résolu : Que le conseil prie la commission administrative d'aider les Gouttes de Lait à se procurer et fournir aux familles pauvres, ayant de jeunes enfants, la glace nécessaire, à un prix modique ou gratuitement, suivant le cas. Le conseil étant aussi d'opinion que l'établissement de glaciers municipaux, comme cela existe ailleurs, devrait être étudié par la commission administrative."

L'échevin DesRoches prie la commission administrative d'étudier l'opportunité d'amender le règlement No 630, de façon à ce qu'aucun permis pour l'établissement de cours à bois, dans les parcs publics ou d'écures, ne soit accordé à moins que la majorité des électeurs municipaux résidant ou ayant leur place d'affaires dans l'arrondissement de vote ou l'on se propose d'établir telle cour, garage ou écurie, ne consentent, par écrit, à l'octroi de ce permis